

---

**ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ**BULLETIN TRIMESTRIEL

---

**Editorial**

---

*Nous réunissons, en un seul, les deux fascicules de juillet et d'octobre.*

*M. le recteur Duesberg consacre son discours annuel de rentrée à la question de la vivisection qu'un récent projet de loi a encore contribué à mettre à l'ordre du jour de l'opinion publique.*

*Poursuivant sa campagne, M. Gravis déplore une lacune de notre haut enseignement : à savoir des élèves aptes aux études supérieures. Lacune appelée sans doute à s'aggraver encore.*

*Faisant écho à des discussions récentes, M. Etienne souligne la différence qui doit exister entre professeurs et écrivains dont les préoccupations ne pourraient se confondre.*

*M. Magnette évoque ensuite le séjour et l'enseignement*

*de Sainte-Beuve à notre Université au lendemain de la Révolution de 1848.*

*M. Sépulchre retrace enfin la vie et l'activité du Cercle de Philosophie et Lettres qui se prépare à fêter bientôt son 40<sup>e</sup> anniversaire.*

*Trois notices nécrologiques déplorent les pertes récemment éprouvées par notre Alma Mater dans la personne de MM. Putzeys, Bomerson et Henrijean.*

*La liste des dernières nominations et promotions ne sera pas reproduite ici puisqu'elle figurera dans la brochure contenant le rapport sur la situation de l'Université en 1931-1932.*

LA RÉDACTION.

---

## La Vivisection <sup>(1)</sup>

---

Mesdames, Messieurs

La loi du 22 mars 1929, relative à la protection des animaux, contient un article, l'article 7, dont voici le texte :  
" Les expériences de vivisection, poursuivies dans un but de recherche ou de démonstration de faits acquis, ne pourront avoir lieu que dans des laboratoires universitaires ou y assimilés, sous le contrôle du directeur responsable et, sauf en cas de nécessité, sur des animaux anesthésiés. "

La science et l'humanité l'avaient échappé belle. Car ce texte, dû à l'initiative du R. P. Rutten, avait heureusement été substitué au cours des débats à deux étranges propositions. Etrangées, d'abord parce qu'elles confondaient dans une commune réprobation les charretiers cruels, les abatteurs inhumains, les brutes qui organisent des combats de coqs ou aveuglent des pinsons et les savants qui, patiemment, laborieusement, dans le but d'élargir l'horizon de nos connaissances, consacrent leur vie à scruter les secrets de la nature et contribuent à soulager l'humanité souffrante. Etrangées aussi parce qu'elles constituaient un grave danger et pour le progrès de la science et pour la santé publique.

L'une de ces propositions (Seeliger et Rutten, art. 14) disait en effet (et l'autre — Asou, art. 5 — n'en différait

---

(1) Une documentation extrêmement abondante sur la question de la vivisection m'a été fournie par mon collègue, M. le Professeur Henri Fredericq : je tiens à lui adresser mes bien sincères remerciements.

guère) : “ Les expériences de vivisection ne seront pratiquées que par des médecins ou des médecins-vétérinaires, ce, dans le but de recherches scientifiques. Elles sont interdites pour la démonstration de faits déjà acquis. Les animaux sujets d'expériences de vivisection seront au préalable convenablement insensibilisés. Ils ne seront soumis qu'à une seule expérience et tués d'une manière humaine immédiatement après. ”

L'adoption de ce texte aurait eu les conséquences suivantes.

Elle aurait d'abord rendu impossibles les démonstrations expérimentales dans l'enseignement des sciences médicales. Or, de même que pour apprendre l'anatomie, il est indispensable de disséquer des cadavres humains — et je rappelle que les premiers anatomistes ont eu, eux aussi, à lutter contre des préjugés qui n'ont pas encore complètement disparu — de même, pour apprendre la physiologie, il faut avoir assisté et participé à des expériences de vivisection. Sans ces démonstrations, l'étudiant en médecine ne pourra acquérir une notion claire des grandes fonctions organiques normales (circulation, respiration, digestion, fonctions du système nerveux), qu'il doit cependant posséder avant d'aborder l'étude des états pathologiques. Les films, que certains veulent voir substituer aux expériences in vivo, si utiles qu'ils puissent être parfois, ne peuvent les remplacer dans tous les cas. Qu'il me soit permis de rappeler un souvenir de ma carrière d'étudiant. Il y a une trentaine d'années, j'ai assisté à une expérience exécutée par le professeur Malvoz à son cours de bactériologie. Il s'agissait de démontrer aux étudiants l'efficacité du sérum anti-venimeux. Un lapin, recevant au début de la leçon une injection de venin de serpent, ne tardait pas à présenter tous les symptômes d'une profonde intoxication. Le professeur lui administrait alors une dose de serum : sous nos yeux, l'animal revenait à la vie. Ainsi, dans l'espace d'une heure, nous assistions successivement à

l'agonie de l'animal, puis à une véritable résurrection. Cette démonstration m'a fait une impression si profonde qu'elle est restée vivante dans ma mémoire : je pense qu'aucune explication verbale, qu'aucune image, qu'aucun film n'aurait pu la produire. Je suis convaincu qu'interdire la vivisection comme moyen de démonstration, ce serait contribuer à former de mauvais médecins et assumer ainsi une terrible responsabilité vis-à-vis de l'humanité souffrante. J'ajoute que d'autre part, la question de savoir si des faits sont bien acquis et ne doivent pas être soumis à une nouvelle vérification, cette question est bien difficile à trancher et n'est certainement pas de la compétence du législateur.

Le texte Seeliger et Rutten, qui prétendait réserver la pratique de la vivisection aux médecins et aux vétérinaires, aurait par conséquent exclu des laboratoires de biologie, non seulement les étudiants d'élite parmi lesquels se recrute le corps professoral de nos Facultés de Médecine ou des Sciences, mais encore tant d'expérimentateurs qui, sans être médecins ou vétérinaires, ont par leurs travaux contribué au progrès de la science. Il aurait mis dans l'impossibilité de poursuivre ses recherches un Pasteur : Pasteur qui était chimiste et dont les découvertes ont pourtant révolutionné la biologie et la médecine !

De plus, exiger qu'un animal soit mis à mort tout de suite après une seule expérience, ce serait arrêter des recherches du plus haut intérêt, dans lesquelles il est indispensable de laisser survivre l'animal pour étudier les lésions qu'entraîne la suppression d'un organe. Nous en verrons un exemple tout à l'heure, lorsque je vous parlerai des recherches faites sur le diabète.

Enfin, strictement interprété, le texte Seeliger et Rutten comportait l'interdiction de faire sur des animaux des opérations qui ne constituent pas à proprement parler des expériences exécutées en vue d'une recherche scientifique : par

exemple, les inoculations faites à des lapins, des cobayes ou des singes en vue d'établir un diagnostic, ou encore les injections faites à des chevaux pour préparer le sérum antidiphthérique.

Les conséquences extrêmement graves de ces projets de loi avaient apparemment échappé à leurs auteurs. Il faut rendre grâce au R. P. Rutten d'avoir écouté les protestations de nos institutions scientifiques et compris la valeur de leurs arguments : l'honorable Sénateur abandonna son projet primitif et déposa l'amendement qui est devenu l'article 7 de la loi du 22 mars 1929.

Hélas ! le danger n'est peut-être pas définitivement écarté. Les anti-vivisectionnistes deviennent de plus en plus actifs. Le but avoué de beaucoup d'entre eux est la suppression complète de la vivisection. Pour l'atteindre, ils n'hésitent pas à répandre dans le public les idées les plus fausses. Ils représentent les savants qui expérimentent sur l'animal comme des brutes qui se délectent de ses souffrances. Certains d'entre eux estiment qu' " une découverte scientifique est achetée trop cher s'il faut la payer de la souffrance d'un seul être vivant " (1). Ces purs constituent l'exception. La plupart des antivivisectionnistes prétendent que les expériences sur l'animal n'offrent aucun intérêt : ils s'efforcent de faire croire au public, non seulement que la vivisection est cruelle, mais encore qu'elle est une cruauté tout à fait inutile.

En présence de ces attaques, l'homme de science est le plus souvent resté impassible. Lorsqu'on lui fait grief d'hésiter, de ne progresser qu'avec lenteur, de n'avoir pas encore trouvé le remède du cancer ou d'avoir changé d'opinion dans la question de l'hérédité de la tuberculose, il ne com-

---

(1) G. Timon, la vivisection à Lausanne. Publié par la Ligue internationale contre la vivisection.

prend pas. Il sait bien, parbleu ! et beaucoup mieux que ceux qui le critiquent, que le chemin qu'il suit n'est pas une grand'route facile, large et droite, mais un sentier abrupt, malaisé, tortueux. Il sait bien que la marche vers le progrès scientifique est comparable à celle des danseurs d'Echternach, qui font trois pas en avant, puis deux pas en arrière. Mais il sait aussi qu'à force de travail et d'ingéniosité, il a réussi à arracher à la Nature quelques-uns de ses secrets pour le plus grand bien de l'Humanité et lorsqu'il constate que ses plus belles découvertes sont contestées par des personnes ignorantes ou de mauvaise foi, alors, sa tendance naturelle le porte à sourire de pitié, à hausser les épaules... et à retourner à ses travaux.

C'est là, à mon avis, une mauvaise tactique. La sécurité dont le savant jouit dans son laboratoire est menacée, et en même temps, le progrès de la science et le soulagement de l'humanité souffrante sont mis en péril. Car tous les antivivisectionnistes, qu'il s'agisse des rêveurs qui préfèrent voir mourir leurs semblables plutôt que d'infliger une légère souffrance à un animal, ou de ceux qui contre toute évidence, nient l'intérêt de la vivisection, tous sont des êtres dangereux. Il faut les combattre. Si l'homme de science ne se fait pas entendre, s'il persiste à se cantonner dans un silence méprisant, le public finira par croire qu'il n'a rien à répondre. En présence de la nouvelle menace qui se dresse devant nous, j'estime qu'il faut instruire le public, laver les expérimentateurs du reproche de cruauté qui leur est adressé, montrer que les expériences de vivisection ont fait faire des progrès énormes à la science et sauvé d'innombrables êtres vivants.

\* \* \*

Remarquons d'abord que l'homme commet tous les jours d'abominables cruautés contre les animaux par pur égoïsme.

Tantôt il les torture pour satisfaire sa gourmandise : il avale des huîtres vivantes, il tolère la préparation du homard à l'américaine, qui a été découpé vivant, des écrevisses dont on a arraché le tube digestif sans les tuer au préalable, des anguilles que l'on écorche vives, du foie gras qui provient d'oies condamnées pendant des mois à une immobilité absolue et soumises au gavage forcé (1). Tantôt il cherche son délassement sans souci des tortures qu'il inflige. Le pêcheur à la ligne se préoccupe-t-il des souffrances du poisson enfermé sur l'hameçon, le chasseur de celles des animaux qu'il ne fait que blesser ? Est-il pire cruauté que la chasse à courre, dans laquelle l'animal, après de longues heures de poursuite, finit par mourir épuisé de fatigue ? Et que penser de ces amateurs de chiens qui, pour satisfaire aux caprices de la mode, admettent que les oreilles ou la queue de leurs favoris soient sectionnées sans anesthésie préalable ? La loi du 22 mars 1929, qui prétend assurer la protection de nos frères inférieurs, semble avoir ignoré ces horreurs. Tout homme de cœur, tout véritable ami des animaux ne peut manquer de déplorer qu'elle renferme de telles lacunes. Et il partagera sans doute mon étonnement en y trouvant la singulière sanction prescrite à l'article 3, destinée à mettre un terme à cette horrible pratique qui consiste à aveugler des oiseaux chanteurs : " l'oiseau aveuglé doit être immédiatement détruit par l'agent qui constate l'infraction. " Ah ! si l'intéressé pouvait donner son avis...

Tandis que ces actes cruels et parfaitement inutiles semblent laisser indifférents le public et les législateurs, la vivisection, elle, bien que pratiquée dans un but noble et désin-

---

(1) Un bel exemple de cruauté culinaire est donné par la recette suivante de préparation des escargots : " Les laisser jeuner pendant un mois, et, s'ils n'ont pas jeuné, les mettre dans un récipient avec une forte poignée de gros sel et deux ou trois décilitres de vinaigre ordinaire. Après quoi, dans l'un ou l'autre cas, on les jette dans l'eau bouillante ". (Cendrillon, *La Gazette*, 29 Avril 1923).

téressé, est spécifiquement visée et ceux qui la pratiquent sont quotidiennement abreuvés d'injures. Même nos parlementaires ne les épargnent pas. Dans les développements des projets de loi si heureusement amendés par le R. P. Rutten, on lit qu'il importe " en raison des abus signalés par la ligne antivivisectionniste, de distinguer dans la pratique de la vivisection la nécessité de la science et les distractions sadiques, cruelles et parfaitement inutiles de certains tortionnaires. Réglementer la vivisection, c'est le seul moyen de mettre fin à une débauche d'expériences aussi cruelles qu'inutiles." Voilà un jugement qui, à défaut de documentation pour le fond et d'aménité dans la forme, a du moins une qualité : il est clair et concis. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois que les hommes de science étaient ainsi traités au Parlement. Il y a une cinquantaine d'années, en effet, un représentant de notre bonne ville de Liège s'y exprimait comme suit : " Je me permets de dénoncer à l'honorable Ministre, M. Van Beneden (il s'agit de notre ancien collègue, l'illustre biologiste, une de nos gloires scientifiques) comme le chef d'une véritable bande d'assassins qui opère impunément au grand jour, qui s'empare de ses victimes sans défense, qui les jette au chenil en attendant qu'elle les livre au bourreau : il s'agit de la vivisection. Je n'entends pas, ajoutait l'honorable député, aborder le côté scientifique de la question. Mais, pour découvrir la circulation du sang, cette découverte splendide de la médecine moderne, on n'a pas dû se livrer sur les animaux à ces cruautés infernales qui sont aujourd'hui la monnaie courante de la science " (1).

L'honorable représentant avait raison sur un point, mais sur un seul : la découverte de la circulation du sang est une

---

(1) V. *Journal de Liège*, 16 mars 1885.

découverte capitale. Pour le reste, il avait, comme beaucoup d'antivivisectionnistes et, d'une façon générale, comme tous ceux qui se laissent entraîner par la passion, négligé d'éclairer sa lanterne. Van Beneden n'eut aucune difficulté à montrer que l'aimable expression " chef d'une bande d'assasins " ne pouvait en aucun cas lui convenir, puisqu'il n'a jamais fait de vivisection, et de rappeler en outre que la découverte de la circulation du sang, publiée par Harvey en 1628, est une découverte de la physiologie expérimentale reposant sur une série d'expériences faites sur des animaux vivants.

Je pourrais multiplier les citations, mais je me bornerai à vous communiquer le plus bel échantillon de cette prose antivivisectionniste qui me soit tombé entre les mains. Il s'agit d'une lettre adressée à W. W. Keen, célèbre chirurgien américain mort tout récemment à un âge très avancé, dont la carrière exceptionnellement longue s'est étendue depuis la guerre de Sécession jusqu'à la guerre mondiale de 1914. Keen avait par conséquent pu suivre tous les progrès réalisés depuis l'époque où la chirurgie était douloureuse, septique et dangereuse jusqu'à sa transformation radicale par l'application faite par Lister des méthodes de Pasteur. L'opinion de Keen sur le rôle de la vivisection dans la réalisation de cette transformation reposait sur une expérience personnelle véritablement unique et avait par conséquent le plus grand poids. Prié de l'exprimer dans un périodique américain, qui s'adresse essentiellement à un public féminin, le *Ladies Home Journal*, Keen montra comment la science chirurgicale s'est développée grâce à l'expérimentation sur l'animal. A la suite de la publication de son article, il reçut la lettre suivante : " Suppôt de Satan, nous sommes une douzaine de femmes qui récitons chaque soir la prière suivante : puisse votre mère, si elle est encore en vie, mourir dans les plus horribles tortures; et si elle est morte, puisse son âme ne jamais con-

naître le repos, pour la punir d'avoir donné le jour au monstre abominable que vous êtes." (1)

Tel est l'état d'âme de certains antivivisectionnistes. Sans doute, de pareilles manifestations d'hystérie vont, par leur exagération même, à l'encontre du but poursuivi. Le véritable danger, c'est la calomnie plus modérée dans la forme, répandue à profusion par certaine presse et dont des hommes que leur situation devrait rendre plus circonspects se font l'écho. Celle-là ne peut manquer à la longue d'impressionner le public, de l'amener à croire que réellement ceux qui expérimentent sur l'animal vivant sont des monstres sans pitié. Elle doit être réfutée.

A priori, on pourrait supposer que parmi les vivisecteurs s'en trouvent quelques-uns que la souffrance de l'animal laisse indifférents : il peut y avoir des brutes dans toutes les professions. Mais on peut aussi légitimement admettre que parmi les savants, qui représentent une élite, le pourcentage des êtres inhumains doit être plus faible que dans d'autres classes de la société. Un antivivisectionniste convaincu veut d'ailleurs bien reconnaître, avec une savoureuse ingénuité, que les nombreux vivisecteurs qu'il a personnellement connus ne paraissent pas différents des autres hommes. Il les a toujours trouvés polis à son égard. Il est convaincu qu'ils ne sont pas cruels pour le plaisir de l'être. Certains, ajoute-t-il, sont mariés et pères de famille. Il en est même qui sont de bons chrétiens (2). Peut-être objectera-t-on que l'habi-

---

(1) Notre excellent collègue, le Professeur Léon Fredericq, n'a pas non plus été épargné. Des lettres d'injures qu'il a reçues, je transcris celle-ci : " Vieux sadique dégoûtant, j'ai l'honneur de vous informer que j'aurai bientôt le plaisir de sortir vos entrailles pour les donner à mes chiens ce sera leur revenge (sic). Prochainement vous assisterez donc à l'expérience comment on éventre un certain Fredericq ou un autre être semblable "

Ce billet, dont le style et l'orthographe ont été rigoureusement respectés, est malheureusement anonyme.

(2) V. *Scientific Research*, Stephen Smith, publié par les soins du Bureau international contre la vivisection, chap. 5, pages 43 et suiv.

tude du spectacle de la souffrance entraîne l'insensibilité. Mais alors, le médecin, le chirurgien qui se penche tous les jours sur les pires des misères humaines devrait y devenir totalement indifférent : qui osera le prétendre ? Et Pasteur, qui a sacrifié au cours de ses recherches des milliers d'animaux, Pasteur n'affirmait-il pas que jamais il n'aurait le courage de tuer un moineau à la chasse ? N'a-t-il pas fourni la plus éclatante preuve de ses sentiments intimes lorsqu'il fut appelé pour la première fois à pratiquer sur l'homme l'inoculation préventive de la rage ? Reportons-nous au 6 juillet 1885. Ce jour-là, l'illustre savant vit arriver à son laboratoire le petit Alsacien Joseph Meister, mordu l'avant-veille par un chien enragé. Or, à ce moment, Pasteur avait réussi à rendre les chiens réfractaires à la terrible maladie. Ses expériences d'inoculation sur l'animal était décisives. Voici que l'occasion se présente de vérifier ses conclusions sur l'homme. Mais si le savant est sûr de sa science, l'homme plein de cœur hésite, il est partagé entre ses espérances et ses scrupules. Avant de tenter le traitement, il discute avec ses collègues Vulpian et Grancher et après avoir pesé d'une part les dangers presque certains que courait l'enfant de mourir enragé et d'autre part les chances de l'arracher à la mort, il se décide. Mais que d'angoisses pendant toute la durée du traitement ! Pasteur, écrit son biographe Valléry-Radot <sup>(1)</sup>, passait par une série d'émotions diverses. Il ne pouvait plus travailler. Toutes les nuits, il avait la fièvre. Et malgré le succès de ce premier traitement, il éprouve encore les mêmes scrupules lorsque, quelques mois plus tard, un autre jeune homme mordu par un chien enragé vient se confier à ses soins. Telles furent dans des circonstances décisives, les hésitations, les craintes d'un de ces vivisecteurs, que certains

---

(1) René Valléry-Radot, *La vie de Pasteur*. Hachette, Paris 1900.

se plaisent à représenter comme des êtres dépourvus de toute sensibilité !

Que le public se rassure ! Les savants sont des hommes de cœur, accessibles à la compassion. Leur plus vif désir est d'épargner la souffrance à leurs sujets d'expérience : aussi, les quantités d'anesthésiques, morphine, éther, chloroforme, employées dans les laboratoires sont-elles considérables. Oserai-je ajouter un autre argument, bien qu'il soit quelque peu cynique : c'est que les savants qui pratiquent la vivisection ne sont pas seulement conduits à insensibiliser les animaux par devoir de conscience, mais aussi par des nécessités techniques impérieuses, car les expériences seraient impossibles si elles étaient gênées par des réactions douloureuses. Vraiment, avant d'ameuter le public, les antivivisectionnistes qui ne sont pas aveuglés par la passion, ceux qui conservent quelque sang-froid, devraient se donner la peine de réfléchir et de se documenter !

\* \* \*

Abordons maintenant un second point : les expériences sur l'animal offrent-elles quelque intérêt ?

Comme je l'ai dit tout à l'heure, la plupart des antivivisectionnistes prétendent que ces expériences n'ont aucune utilité. Faisant état des controverses qui s'élèvent toujours entre savants, ils contestent les faits les mieux établis. Pour eux, l'expérimentation sur l'animal vivant n'a donné aucun résultat digne d'être retenu, ou tout au moins applicable à l'homme. D'après certaines de leurs publications, serums et vaccins sont inutiles ou même nuisibles : " seul, le serum antidiphthérique conserve encore quelque prestige, grâce à une publicité opportune et à d'habiles statistiques ! " (1). Carrel, l'un des inventeurs de l'irrigation des plaies connue

---

(1) *L'antivivisection*, Novembre 1913.

sous le nom de méthode de Dakin-Carrel, qui, pendant la guerre, a sauvé des milliers de blessés, Carrel est qualifié de "sinistre pitre de New-York" (1). Quant à l'Institut Pasteur, c'est "l'Institut du Meurtre, par les cadavres que ses gestes accumulent et par l'empoisonnement à jet continu auquel, depuis plus de 20 ans, il soumet la race humaine toute entière". (2)

Passons sur l'élégante aménité avec laquelle ces tendres amis des animaux traitent leurs semblables. Ce qui importe maintenant, c'est de montrer que les expériences sur l'animal vivant ont donné des résultats inestimables, c'est d'exposer les bienfaits de la vivisection.

Je prends mon premier exemple dans l'œuvre de Pasteur. On peut y puiser en quelque sorte au hasard. Si j'ai arrêté mon choix sur une relation succincte des recherches de l'illustre fondateur de la bactériologie sur le charbon, c'est parce qu'elles permettent de saisir, sans préparation scientifique, et l'ingéniosité des méthodes employées par Pasteur pour débrouiller dans tous les détails l'histoire de l'infection charbonneuse, et la rigueur de ses conclusions.

"La confusion des idées sur l'origine des maladies contagieuses et épidémiques, écrit Vallery-Radot (3), allait recevoir tout-à-coup une immense clarté. Pasteur venait d'aborder l'étude de la maladie appelée charbon ou sang de rate. D'où venait cette maladie qui, chaque année, causait de si grandes ruines à l'agriculture ? La Beauce et la Brie, la Bourgogne et le Nivernais, le Berry, la Champagne, le Poitou, le Dauphiné et l'Auvergne payaient chaque année un tribut formidable à ce genre de mort. En Beauce par exemple, dans un seul troupeau de mouton, 20 pour 100 mouraient. Parfois

(1) *L'antivivisection*, Novembre 1913.

(2) *L'antivivisection*, Janvier 1914.

(3) René Vallery-Radot, *loc. cit.*, pages 371 et suiv.

la maladie allait jusqu'au quart, au tiers, à la moitié du troupeau. L'arrondissement de Provins subissait des pertes annuelles de plus de 500.000 francs. Là, comme à Meaux, à Fontainebleau, certaines fermes portaient le nom de fermes à charbon. On disait ailleurs " champs maudits, montagnes maudites ". Il semblait qu'un sort fût jeté sur les troupeaux assez hardis pour traverser ces champs ou gravir ces montagnes. L'animal était presque toujours frappé en quelques heures. La mort arrivait si vite que souvent le berger avait à peine eu le temps de s'apercevoir que l'animal était malade. A la moindre déchirure, un sang noir, épais et visqueux s'écoulait. De là le nom de charbon. Sur certains points, la maladie prenait un caractère d'une extrême violence. De 1867 à 1870, dans le seul district de Novogorod en Russie, on enregistra plus de 56.000 cas de mort par l'infection charbonneuse. Atteintes de la contagion sous des formes diverses — il suffit d'une piqure ou d'une écorchure pour que bergers, bouchers, équarisseurs, tanneurs s'inoculent la pustule maligne — 528 personnes avaient péri. "

Un pareil fléau n'avait pas manqué de susciter de nombreuses recherches. Dès 1838, un professeur de l'École d'Alfort, Delafond, avait constaté dans le sang charbonneux la présence d'éléments microscopiques en forme de petits bâtonnets. Onze ans plus tard, influencé par la lecture du mémoire de Pasteur sur les microbes de la fermentation butyrique, Davaine se demanda si les corpuscules filiformes du sang charbonneux n'agiraient pas à la manière d'un ferment et ne seraient pas la cause de la maladie. En 1876, Koch réussit à cultiver en dehors de l'organisme malade, dans quelques gouttes d'humeur aqueuse, les filaments de Delafond et Davaine. C'est alors que Pasteur aborda le sujet.

Il était admirablement préparé à cette étude par une série de travaux : sur les fermentations, sur la maladie des vers à soie, sur les générations spontanées, au cours desquels

il avait démontré le rôle important des infiniment petits. Son premier soin fut d'étudier les phénomènes de multiplication de la bactériidie en dehors de l'organisme. Il constata que, placé dans un milieu de culture approprié, un seul de ces filaments se multiplie d'une manière extraordinairement active et démontra ainsi que ces filaments sont des êtres vivants, capables de se reproduire.

Mais il ne suffisait pas d'avoir trouvé ces bactériidies dans le sang des animaux charbonneux, de les avoir cultivées et d'avoir démontré leur nature d'organismes vivants. Il fallait encore préciser leur rôle dans l'infection charbonneuse. Pasteur montra que ces organismes, introduits dans le corps de l'animal, y reproduisaient la maladie : une goutte de ses cultures, inoculée à un cobaye, déterminait le charbon et la mort de l'animal aussi sûrement qu'une goutte de sang charbonneux. Cependant les oiseaux, et notamment les poules se montraient réfractaires et les adversaires de Pasteur ne manquaient pas de tirer parti de ce fait pour combattre sa manière de voir. Pasteur réfuta cette objection d'une manière aussi simple qu'ingénieuse. La température normale d'une poule est de 42 degrés. Si l'on maintient l'oiseau dans un bain froid après l'avoir inoculé, la maladie se développe. Ainsi, il suffit d'abaisser la température d'un animal de quelques degrés pour provoquer la réceptivité à une maladie à laquelle il est normalement réfractaire. Il suffisait que la température de la poule se rapprochât de celle du lapin ou du cobaye pour que la poule devint à son tour la victime de la bactériidie charbonneuse.

Pour Pasteur, il était devenu évident que la maladie s'entretenait elle-même dans les régions infectées. Un animal meurt-il du charbon en plein champ, il est souvent enfoui à l'endroit où il est tombé. Ainsi se crée un foyer de contagion, qui va infecter le troupeau qui viendra paître au même endroit. Mais comment le démontrer ? Quelques moutons,

parqués dans un champ, avaient reçu des brassées de fourrage arrosées de culture bactérienne. Les résultats furent décevants : peu d'animaux tombèrent malades. Mais il suffit à Pasteur d'ajouter au fourrage les plantes piquantes qui peuvent produire des blessures dans la bouche des moutons et qui sont normalement mêlées à leur nourriture, chardons ou barbes d'épis d'orge, pour que la maladie se déclarât dans tout le troupeau. On pouvait en conclure que le mal débute dans la gorge et s'insinue dans l'organisme à la faveur des plaies. Pour compléter sa démonstration, Pasteur prouva ensuite que le germe charbonneux déposé sur le sol conserve sa virulence pendant de longs mois. Toute l'histoire de la propagation de la maladie devenait ainsi parfaitement claire. Des moutons, morts du charbon, sont enterrés sur place. Plusieurs mois, un an après, un autre troupeau vient paître au même endroit. Il ingère les germes de la maladie. Un certain nombre d'animaux tombent malades et meurent à leur tour et ainsi se constituent ces fermes à charbon, ces champs maudits.

C'est à cette époque que l'attention de Pasteur fut attirée sur une autre maladie, le choléra des poules. Reconnaître le microbe de cette affection, lui trouver un milieu de culture approprié, tout cela, Pasteur le réalisa en une série d'expériences dans le détail desquelles je ne puis entrer. Le point auquel je veux en venir est le suivant. Au cours de ces recherches, Pasteur fit une autre grande découverte, celle des virus atténués, qui conduisit à la découverte des vaccins. Pasteur remarqua qu'une vieille culture du microbe du choléra des poules, inoculée à ces animaux, ne reproduisait plus la maladie. Cette constatation, due au hasard, mais faite par un observateur génial, l'amena à se demander s'il s'agissait là d'une propriété commune à tous les microbes. Revenant à l'étude de la bactérie charbonneuse, il réussit à obtenir des germes de violence atténuée qui, inoculés au

mouton, ne donnaient plus le charbon. A la séance de Février 1881 de l'Académie des Sciences, il pouvait annoncer cette découverte capitale : les animaux inoculés par le virus charbonneux atténué ne prennent plus le charbon, ils sont vaccinés contre cette maladie. Pour convaincre, non seulement la foule, mais encore ses propres collègues, Pasteur fit une expérience publique. C'est l'expérience mémorable de la ferme de Pouilly-le-Fort, près de Melun. Un lot de 50 moutons avait été mis à la disposition de Pasteur. 25 d'entre eux devaient être vaccinés puis, en même temps que les 25 autres, injectés de virus charbonneux virulent. Et il arriva exactement ce que Pasteur avait prédit : les moutons vaccinés ne contractèrent pas la maladie, tandis que tous les autres moururent du charbon.

Peut-on imaginer démonstration plus éclatante de la valeur de l'expérimentation *in vivo* ? Certes, de nombreux animaux, poules, cobayes, lapins, moutons, ont été sacrifiés par Pasteur au cours de ces recherches. Mais quelle moisson de découvertes d'une importance capitale ! Voici qu'enfin la nature des maladies contagieuses est définitivement élucidée, en même temps que le rôle d'un agent accessoire, le froid, est mis en évidence d'une manière incontestable. Et à cette découverte s'en ajoute une autre, qui va avoir des conséquences incalculables : la possibilité d'atténuer la virulence d'un microorganisme et de s'en servir comme vaccin. Même le plus misanthrope ami des animaux devrait se montrer satisfait, car non seulement des êtres humains vont être préservés, mais encore des millions de têtes de bétail seront sauvées par le sacrifice de quelques-unes.

\* \* \*

Passons à un autre bienfait de la vivisection. Cette fois, je choisis mon exemple, non plus dans le domaine des recherches sur les maladies contagieuses, mais dans celui de

l'investigation expérimentale d'une maladie de la nutrition fort répandue, le diabète.

Le diabète est une affection essentiellement caractérisée par l'impossibilité dans laquelle se trouve l'organisme d'utiliser les farineux et les sucres. Alors, que, chez l'individu normal, ces substances sont presque intégralement brûlées, chez le diabétique, leur utilisation est défectueuse. Le sucre se retrouve en grande quantité dans le sang et est éliminé par le rein. Il en résulte de sérieuses altérations de la santé et finalement une complication, le coma diabétique, qui, avant les recherches que je vais résumer, était presque toujours fatale.

Quel organe est lésé dans le diabète ? Le pancréas, une glande de volume considérable, située contre la paroi abdominale postérieure, dans la région des lombes. Des études anatomo-pathologiques, c'est-à-dire l'examen de pancréas prélevés à l'autopsie de sujets diabétiques, avaient montré que dans cette affection, l'organe en question présente des lésions. Pour démontrer d'une manière indiscutable le rôle du pancréas dans l'éclosion du diabète, il a fallu des expériences de vivisection. Il a fallu enlever le pancréas à des animaux, et contrairement à ce que prétendaient exiger les auteurs du projet de loi que j'ai rappelé tout à l'heure, laisser survivre les sujets en expérience, observer les phénomènes ultérieurs. Aucune méthode ne pouvait remplacer celle-là. Elle a permis d'établir que l'extirpation complète du pancréas détermine l'éclosion de tous les symptômes du diabète grave.

Ce n'était qu'un premier pas fait vers la solution du problème. Le pancréas en effet est un organe complexe. Une partie des cellules qui le constituent déversent leur produit de sécrétion dans le tube digestif. Ce produit de sécrétion, le suc pancréatique, les physiologistes ont pu démontrer par d'autres expériences qu'il joue un rôle important dans

la digestion des aliments. L'autre partie, celle que l'on appelle les îlots de Langerhans, déverse son produit de sécrétion dans le sang. Il s'agissait maintenant d'établir laquelle des deux portions du pancréas empêche la production du diabète.

Pour y parvenir, il a fallu de nouvelles vivisections. Je passe sur les étapes intermédiaires pour en arriver tout de suite à l'expérience décisive. Si on lie chez un chien le conduit excréteur du pancréas, on empêche l'arrivée du suc pancréatique dans l'intestin : aussi l'animal présente-t-il des troubles digestifs. Mais il ne devient pas diabétique. Si l'on fait son autopsie après plusieurs mois, on constate que toute la partie qui sécrète le suc pancréatique a dégénéré, qu'elle est devenue incapable de fonctionner. Par contre, les îlots sont restés intacts. La conservation de cette partie du pancréas a suffi pour que la glande continue à fabriquer la substance qui, passant dans le sang, permet à l'organisme d'utiliser le sucre et les farineux ingérés. Ce sont donc les îlots de Langerhans qui fabriquent cette substance et voilà une seconde étape franchie.

La troisième, c'est la préparation de cette substance. C'est maintenant chose faite. Après de longues années de recherches poursuivies par de nombreux physiologistes, trois savants canadiens, Banting, Best et Mac Leod ont réussi à l'isoler : c'est l'insuline, (ainsi appelée du nom de la partie du pancréas dont elle est extraite) dont la découverte a valu à ses auteurs le prix Nobel. Injectée à un chien dont le pancréas a été enlevé, et chez lequel on a par conséquent produit un diabète grave, elle fait disparaître les symptômes de cette affection et peut maintenir l'animal en excellent état de santé. Vient-on à la supprimer, même après plusieurs années de traitement ? Le diabète reparait. L'interruption des injections d'insuline pendant plusieurs jours cause des accidents, qui conduisent au coma diabétique typique. Cet

état est mortel, si l'on n'intervient pas; la reprise du traitement ramène l'animal à un état de santé parfaite.

Mais, direz-vous, soigner le diabète des chiens, c'est parfait, mais il vaudrait mieux pouvoir traiter celui des hommes. Et peut-être, influencés par la lecture de tracts antivivisectionnistes, êtes-vous tenté de croire que les expériences faites sur l'animal ne peuvent être appliquées à l'espèce humaine et que, si elles offrent quelque intérêt au point de vue scientifique pur, elles n'ont aucune valeur pratique.

Permettez-moi tout d'abord de vous mettre en garde contre le dédain de la science pure. Il est bien certain que le savant se soucie fort peu du résultat pratique de ses travaux. Il ne fait pas de la science utilitaire. Tout ce qu'il cherche, c'est à étendre le domaine de nos connaissances, et il est indispensable qu'il en soit ainsi. Mais l'histoire de toutes les sciences expérimentales montre qu'il ne faut jamais affirmer qu'une recherche scientifique, quelque théorique qu'elle puisse paraître, n'aura pas d'application pratique. En l'espèce, je veux dire dans le cas du diabète et de l'insuline, il s'est fait que la distance entre la théorie et la pratique a été franchie avec une rapidité étonnante. Songez que les premières expériences d'ablation du pancréas chez le chien ont été publiées en 1889, tandis que la découverte de l'insuline remonte à 1922. Il a fallu plus de trente ans pour découvrir cette substance, en passant par la série de détours que je vous ai très brièvement résumés. Quelques années ont suffi pour mettre au point le traitement de l'homme diabétique par l'insuline.

Car le traitement par l'insuline est entré dans la pratique courante. Grâce à cette substance, le coma diabétique n'est plus la complication qui tuait presque à coup sûr : exactement comme le chien, l'homme peut être sauvé par les

injections d'insuline. Grâce à cette substance, le diabète de l'enfant n'est plus cette affection fatale qui emportait le malade en quelques mois. Ici encore, l'insuline fait merveille. Elle ne guérit pas l'enfant diabétique, c'est entendu, car dès qu'on cesse de l'appliquer, le sucre et tous les symptômes fâcheux reparaissent. Mais administrée quotidiennement, elle permet, non seulement de maintenir l'enfant en vie, mais encore de lui faire mener une existence dont la seule anomalie est la nécessité de se soumettre tous les jours au traitement.

Donc, une série de recherches expérimentales sur l'animal ont abouti à une découverte capitale. Combien d'animaux a-t-il fallu sacrifier pour en arriver à ce résultat ? Incontestablement un très grand nombre. Car les expériences qui consistent à enlever le pancréas, à lier son conduit excréteur, à greffer sous la peau des fragments de la glande, sont des opérations difficiles, délicates, dont la technique n'a pu être réglée qu'après un nombre considérable d'échecs. En outre, l'étude histologique du pancréas, la recherche de l'insuline, tous ces travaux ont aussi exigé le sacrifice de beaucoup d'animaux. Mais les nombreux diabétiques sauvés du coma, tous ces enfants maintenus en vie par des injections d'insuline ne valent-ils pas la vie de quelques chiens ?

\* \* \*

Mesdames, Messieurs, la liste des bienfaits de la vivisection n'est pas close avec ces deux exemples. Mais, comme je dois me limiter, je vais me borner, pour finir, à établir sommairement le bilan des vies humaines sauvées par les découvertes de Pasteur et les travaux de ses continuateurs.

En nous faisant connaître la véritable nature des maladies épidémiques, Pasteur nous a fourni les moyens de combattre

leur propagation d'une manière rationnelle et efficace. Dès à présent, la peste, la lèpre, le choléra, qui sévissaient autrefois avec intensité dans nos régions, en ont à peu près complètement disparu et chacun de leurs retours offensifs est promptement arrêté; la fièvre typhoïde est maintenant une maladie facilement évitable. En nous révélant le rôle des infiniment petits dans les fermentations, Pasteur a fait faire un pas décisif à la science de la conservation des aliments : découverte capitale pour le bien-être de l'humanité, si l'on veut simplement songer aux millions de petits enfants dont les procédés de conservation du lait, stérilisation ou pasteurisation, ont sauvé l'existence. Mais les résultats les plus frappants, je dirai les plus sensationnels, sont ceux qui ont été obtenus dans le domaine de la chirurgie et de l'obstétrique. Avant Pasteur, c'est-à-dire avant que l'on ne connût la nature de l'infection, la plus minime intervention opératoire ouvrait une porte à la mort. Je me souviens que mon ancien professeur, feu Alexandre de Winiwarter, qui avait vécu la période prépastorienne, évoquait parfois au cours de ses cliniques cette terrible période. L'incision d'un abcès avait des conséquences si graves que certains chirurgiens hésitaient à donner un coup de bistouri. Gangrène, pourriture d'hôpital, septicémie, infection purulente dévastaient les services chirurgicaux : la mortalité à la suite d'opérations atteignait jusque 60 pour cent ! Et le chirurgien était désarmé, car il ignorait la nature de ces redoutables ennemis. Dans les Maternités régnait le même désarroi. Les accouchées succombaient en masse à la fièvre puerpérale. Et l'accoucheur se trouvait aussi impuissant que le chirurgien à combattre un mal dont il ignorait la cause et qu'il transportait, sans s'en rendre compte, d'un lit à l'autre. Or, que voyons-nous maintenant ? Grâce aux découvertes de Pasteur, basées sur la vivisection, l'accoucheur et le chirurgien ont appris à connaître leurs ennemis; grâce aux travaux de Lister, qui le

premier appliqua les idées de Pasteur à la technique opératoire, ils peuvent les combattre avec succès. Ainsi, l'expérimentation sur l'animal vivant a eu pour conséquence la suppression presque complète de la fièvre puerpérale et réduit le pourcentage des décès à l'occasion des accouchements à un chiffre infime. Elle a également permis le prodigieux essor de la chirurgie moderne. L'ouverture de la cavité abdominale, les interventions les plus hardies sur les organes les plus profonds, le tube digestif, le rein, le pancréas, le système nerveux central, les poumons, le cœur même, sont devenues possibles uniquement parce que, grâce à Pasteur et à Lister, le chirurgien connaît maintenant les moyens à employer pour éviter ou combattre l'infection <sup>(1)</sup>.

Et cette autre découverte, basée elle aussi sur la vivisection, la découverte des virus atténués et des vaccins, suivie de la découverte de la sérothérapie, quels bienfaits n'a-t-elle pas déjà répandus sur l'humanité ? Sans doute, certains espoirs ont été déçus et certaines maladies se sont montrées jusqu'à présent réfractaires aux nouvelles méthodes. Mais ne sommes-nous pas dès maintenant prémunis contre cette redoutable complication de certaines plaies, le tétanos, grâce au sérum antitétanique ? La mortalité de la rage n'est-elle

---

(1) La technique chirurgicale elle-même s'améliore constamment par l'expérimentation sur l'animal. " Toutes les grandes initiatives de la chirurgie moderne, écrit le grand chirurgien Forgue (Au seuil de la chirurgie, Doin, Paris 1927, pages 13 et 14) se sont fondées sur des recherches expérimentales préalables : c'est en expérimentant sur le chien que Maisonneuve a découvert la possibilité de l'anastomose intestinale; c'est après les expériences de Vulpian, de Zéas, de Winogradof montrant que la rate n'est pas un viscère indispensable que les chirurgiens ont été enhardis à tenter la splénectomie; c'est quand les vivisections de Gussenbauer et de Czerny eurent établi la possibilité d'excisions gastriques, que Péan et Rydigier risquèrent les premières résections pyloriques; de même pour la première néphrectomie de Simon, la première laryngectomie de Billroth. " Il n'est pas une nouvelle intervention qui n'ait d'abord été pratiquée sur l'animal : fallait-il que le chirurgien la tentât d'abord sur l'homme et vouât à la mort un certain nombre de ses semblables, pour satisfaire les antivivisectionnistes ?

pas tombée à une fraction d'unité (0,77 pour cent) ? Celle de la diphtérie n'a-t-elle pas été réduite à moins d'un quart de ce qu'elle était avant la découverte de l'antitoxine ? Ne possédons-nous pas depuis quelques années, dans l'anatoxine de Ramon, un moyen efficace de prévenir cette maladie ? L'infection typhique qui, lors de la guerre hispano-américaine, a tué plus de soldats dans les camps qu'il n'en est mort sur les champs de bataille, n'est-elle pas maintenant jugulée par la découverte du vaccin ? Et les résultats encourageants obtenus par l'application du vaccin Calmette-Guérin ne nous permettent-ils pas d'entrevoir le moment où la tuberculose à son tour sera vaincue ? Qui pourra faire le compte du nombre de vies humaines sauvées par Pasteur et par ses continuateurs ?

Et maintenant, examinons le bilan des antivivisectionnistes. Quel est le résultat des dépenses considérables qu'ils font chaque année pour continuer leur campagne ?

Ont-ils sauvé des vies humaines ? Certes non. Ils ne le prétendent d'ailleurs pas. Et qu'ont-ils fait pour les animaux ? Bien peu de chose, et certainement beaucoup moins que les vivisecteurs. Car on a calculé que la valeur des animaux sauvés en France par les découvertes de Pasteur a largement compensé les 5 milliards d'indemnité payés à l'Allemagne après la guerre de 70. Aux Etats-Unis, la préparation d'un vaccin contre le choléra des porcs, qui a coûté la vie à 17 de ces animaux, en préserve chaque année des milliers contre cette redoutable affection; et les expériences de Theobald Smith sur la fièvre du Texas amènent progressivement la disparition d'une maladie qui faisait des ravages terribles dans les troupeaux de bêtes à corne et causaient de cruelles souffrances à des milliers d'animaux. En vérité, qui sont les véritables amis des bêtes, les hommes de science ou les antivivisectionnistes ?

Donc, l'actif de ces derniers se réduit à presque rien.

Mais, dans le bilan des antivivisectionnistes, n'y aurait-il pas aussi un passif ? S'il est certain que leur campagne n'a sauvé aucune vie humaine, est-il bien sûr qu'elle n'a pas fait de victimes ? Quelle que soit l'émotion que je ressente en posant cette question, j'estime qu'elle doit cependant être posée. Ce petit diphthérique, que le serum administré à temps aurait sauvé, n'a-t-il pas succombé parce que ses parents influencés par la lecture de tracts antivivisectionnistes, de ces tracts dans lesquels l'Institut Pasteur est appelé l'Institut du meurtre, ont retardé ou refusé l'application du remède spécifique ?

\* \* \*

Mesdames et Messieurs, les Chambres sont en ce moment saisies d'un nouveau projet de loi. Il s'agit cette fois d'organiser la surveillance des dépendances des laboratoires où sont gardés les animaux sujets d'expériences et de confier cette surveillance à des fonctionnaires désignés par le Gouvernement, lesquels pourront se faire accompagner et assister (?) par des délégués de quelconques Sociétés protectrices d'animaux. Tout homme de bon sens ne peut manquer de s'étonner d'une semblable proposition qui, si elle était acceptée par le Gouvernement, constituerait de sa part une véritable abdication, car elle aboutirait à la constatation officielle de l'impuissance des agents de l'Etat à faire respecter la loi. L'homme de science, lui, n'a rien à cacher. Mais il a le droit de protester contre toute intrusion de personnes qui, nous l'avons vu, sont animées à son égard d'intentions hostiles et dont la compétence ou la bonne foi sont sujettes à caution. Il a le droit de dire au législateur : " Prenez garde. Ce que l'on vous demande, c'est de faire un pas de plus vers la suppression de la vivisection, but final des antivivisectionnistes. Or, la vivisection est indispensable, non seulement à l'enseignement, mais encore au progrès

scientifique. Supprimer la vivisection, c'est priver nos étudiants d'un moyen efficace et souvent irremplaçable d'acquérir les connaissances qui leur sont indispensables; c'est supprimer l'activité de tous les laboratoires de médecine et de biologie; c'est empêcher tout progrès dans notre connaissance du fonctionnement normal ou pathologique de l'être vivant; c'est arrêter toute recherche dans le domaine de la bactériologie et de ses innombrables applications à la clinique, dans le domaine de la chirurgie expérimentale, etc. Prenez garde. Une première fois, vous avez failli vous laisser entraîner à commettre une erreur capitale. Réfléchissez. Songez que vous devez toute considération à ces hommes de science qui travaillent dans un but noble et désintéressé et dont plusieurs ont sacrifié leur vie à la recherche de la vérité; songez aux misères humaines que leurs travaux ont soulagées ou abolies, et vous refuserez de vous laisser conduire dans une voie qui ne peut qu'aboutir, pour le plus grand mal de l'humanité, à la restriction de la liberté scientifique".

J. DUESBERG.

## Ce qui nous manque

---

J'ai reçu autrefois, à l'Institut Botanique, la visite du représentant d'une grande Maison d'articles pour Laboratoires. Il m'offrait divers modèles d'appareils d'optique, de verreries, d'instruments tranchants, de réactifs, etc... " Nous sommes pourvus de tout cela dans la mesure de nos besoins, lui dis-je, mais il nous manque un autre article bien plus important. Ne pourriez-vous nous procurer quelques bons élèves ?" — Cette fourniture n'était pas renseignée dans ses catalogues !

De bons élèves ? A l'Université, il faut entendre par là des jeunes gens ayant le goût des études qu'ils entreprennent; capables d'observer, de réfléchir, de se faire une idée exacte des choses; de les apprécier et de les exprimer. En un mot, des jeunes gens aptes aux études supérieures et à l'exercice d'une profession libérale.

Voilà ce qu'il nous faudrait, ce qu'on croit que nous avons et ce qui réellement nous fait grandement défaut. On ignore généralement cette situation. Dans une série de publications antérieures, j'ai cependant cherché à établir quel est le savoir des étudiants, quelle est leur mentalité, quelles sont leurs mauvaises habitudes de travail, leur inaptitude manifeste <sup>(1)</sup>.

Dès 1901, la Faculté de Médecine de l'Université de Bruxelles reconnaissait qu' " il est urgent de modifier l'organi-

---

(1) Voir notamment :

" Quel est le savoir des Etudiants à leur entrée à l'Université " (1921)

" Quelles sont les réformes immédiatement réalisables dans les Humanités " (1922).

" Quels sont les résultats du Référendum relatif à l'Enseignement moyen ? " (1922).

" Réformes des Humanités " (*Revue de l'Université de Bruxelles*, Février, mars, avril 1925).

sation de l'enseignement moyen, qui n'est plus en rapport avec les exigences de la vie intellectuelle moderne. Il faut faire en sorte que cet enseignement fournisse aux jeunes gens une culture plus complète et développe davantage en eux, non pas la mémoire, mais la faculté d'observation, le jugement, l'esprit d'initiative; il doit, enfin, avoir pour but de leur donner la notion du bien et du devoir à accomplir, de leur inspirer la noblesse et l'indépendance du caractère" (1).

Tout récemment dans une lettre ouverte adressée à la Commission du surmenage scolaire, une quarantaine de membres de l'Académie Royale de Médecine, de Médecins professeurs d'Université, de Directeurs et Chefs de service d'hôpitaux ont insisté sur " la nécessité qu'il y a de prendre des mesures indispensables à la sauvegarde de leur profession et à la défense de la sécurité publique ".

Le public est généralement incapable de se rendre compte de la valeur des choses médicales. Il est cependant des cas où cela lui est possible. Tel est celui de ce médecin accoucheur qui a aveuglé un nouveau-né en lui versant dans les yeux une solution de nitrate d'argent à 20%, qu'il avait prescrite et sur le danger de laquelle le pharmacien avait attiré son attention.

---

" Situation et réforme de l'Enseignement " (*Bulletin de la Croix-Rouge de Belgique*, Mars, avril, mai, 1926).

" Enseignement ". (Conférence au Cercle des Alumni, 28 octobre 1926).

" Une expérience de Méthodologie à l'Université " (*Le Flambeau*, 1 mars 1928).

" A l'occasion de la rentrée des classes " (*Revue Humanitas*, décembre 1928).

" Enquête sur la surcharge des programmes et le surmenage scolaire ". (*Association Médico-Pédagogique de Liège*, mai 1930).

" Persévérons ". *Ibidem*, mars 1931).

" La question du surmenage scolaire " (1931).

" Réformes de l'Enseignement ". (*Bulletin des Amis de l'Université de Liège*, janvier 1932).

(1) E. Boisacq : " La question du Grec et du Latin dans l'Enseignement supérieur et moyen ". — Congrès international d'Expansion économique mondiale. Mons, 1905.

D'où peut provenir l'insuffisance du rendement des études supérieures ? D'abord de ce qu'on entre à l'Université sans préparation suffisante. On y est reçu quand on peut exhiber un certificat qui n'offre aucune garantie. Ensuite de ce que la plupart de nos élèves ne prennent aucun intérêt aux leçons qu'ils reçoivent. Puis encore de ce que nous, les professeurs, nous nous contentons des réponses qui nous sont faites à quelques questions posées à une date fixée d'avance, formalité que nous appelons examen.

*La Libre Belgique*, dans son numéro du 9 août, a écrit qu'à l'Université de Louvain " normalement, 50 p. c. de l'effectif inscrit ne réussit pas d'emblée à doubler le cap du premier examen académique. Bien plus, il n'est pas rare de voir le pourcentage des ajournés s'élever jusqu'aux trois quarts du nombre des candidats. On cite, par exemple, cette année, le cas de la première candidature en sciences naturelles préparatoire au doctorat en sciences chimiques : 14 échecs sur 17 inscriptions... Les causes des revers, disons le tout de suite, sont multiples. Il y a d'abord, l'incapacité du candidat... Une autre cause d'élimination dont les effets s'observent sur une échelle beaucoup plus grande, c'est le " sabotage de la profession " dénoncée par Mgr Ladeuze dans son discours inaugural d'octobre 1901... Toutefois, la majorité des mécomptes est imputable à une circonstance beaucoup plus grave : l'insuffisance de la préparation et les défauts de la formation donnée à l'heure actuelle par l'enseignement secondaire... C'est bien l'enseignement moyen qu'il importe de réformer avant tout... Débordés, désorientés au milieu de la science encyclopédique dont on gave leurs cerveaux, les élèves s'astreignent à de durs travaux de mémorisation et c'est le surmenage. Ou bien, ils perdent le goût de l'étude, du travail sérieux, et ce n'est que du malmenage. "

Il est ensuite question du blocage, du psittacisme et des

remèdes qui “ se résument en une double formule : Simplifier les programmes d'abord; en second lieu, viser à former les esprits avant et plutôt que de les remplir. ”

Des résultats analogues sont constatés, chaque année, dans nos quatre Universités et au Jury central. M. le Dr L. Dekeyser rapporte dans *Les Naturalistes belges* (septembre 1932), qu'à l'Université de Bruxelles, un élève de première candidature en sciences, interrogé sur les Papillons et leurs œufs a répondu : “ Le Papillon pond des œufs dont il sort un insecte diptère, par exemple un hanne-ton ! ”

Lors des épreuves imposées à l'entrée de l'Ecole militaire, 322 jeunes gens se sont présentés; 214, soit 66 p. c., n'ont pas satisfait. Ces jeunes gens auront eu la ressource de s'inscrire aux Facultés de sciences de nos Universités puisque là il n'y a pas d'examen d'entrée ! Le professeur W. Spring, qui fut longtemps examinateur de chimie à l'Ecole militaire, déclarait que les élèves de cet Etablissement ne répondaient pas mieux que ceux des Universités, malgré le régime de l'internat auquel ils sont soumis. J'ai eu l'occasion de faire la même constatation au sujet des examens du Collège N. D. de la Paix. C'est que tous les jeunes gens sortant des Athénées et des Collèges ont subi les mêmes programmes et les mêmes méthodes.

Il y a quelques années, à l'Institut de Pharmacie, on s'aperçut, par hasard, qu'un étudiant qui allait terminer ses études, ne reconnaissait pas les fleurs de Tilleul ! Sachant quelle est la force de nos élèves, ceci ne m'étonna pas outre mesure. J'eus la curiosité de soumettre des fleurs de Tilleul à un de mes élèves du doctorat en Botanique. Il déclara n'avoir jamais vu cela ! Il se mit à compter les pétales et les étamines, à rechercher si l'ovaire est supère ou infère, pour déterminer la famille et ensuite le genre. Il fut bien étonné quand je lui dis que dans le cas dont il s'agit, il suffit

de constater la présence des bractées et de considérer leur forme (1).

Je suis persuadé qu'un grand nombre d'élèves de la Candidature auraient fait preuve de la même ignorance. Au début de l'été, ils passaient, cependant, et repassaient au jardin botanique sous un tilleul dont les basses branches portaient des fleurs à la hauteur de la main. Il aurait fallu leur dicter les caractères du tilleul pour qu'ils pussent les bloquer quelques jours avant l'examen !

Un vétérinaire m'exprima son étonnement de ce que des étudiants ne savaient pas distinguer le froment, le seigle et l'avoine. Je lui répondis que j'en parlais dans mes leçons sur les Graminées et que des spécimens d'épis figuraient au laboratoire lors d'une démonstration. Aux examens de Candidature encore, certains étudiants ne reconnaissaient pas des tiges fleuries de Chrysanthème, ni de Gui couvert de fruits brillants comme des perles. Voilà nos étudiants !

Il y a longtemps déjà que j'ai dit : " Nos étudiants ne savent pas étudier ". On ne veut pas le croire parce que beaucoup d'entre eux réussissent aux examens et se tirent d'affaire dans la carrière qu'ils ont choisie.

Examinons successivement ces deux points.

Comment des étudiants qui ne savent pas étudier peuvent ils subir leurs examens avec succès ? Parce qu'ils recourent à la pratique du *blocage*. Dans le langage étudiantin, bloquer signifie se mettre en tête une énorme quantité de matières, en un temps très limité, en recourant à des moyens artificiels, par un effort intense de mémoire et sans chercher à comprendre. C'est une opération à laquelle on se livre à contre-cœur, en vue d'une date déterminée. Elle exige un entraînement spécial; ses effets sur la santé sont souvent funestes;

---

(1) Les bractées sont des feuilles, longues de 5 à 6 centimètres, et d'une forme spéciale, qui accompagnent les fleurs du Tilleul.

ses résultats, au point de vue intellectuel, sont toujours néfastes. Bloquer est le fait des étudiants mal doués qui ne pourraient rien retenir autrement, mais c'est aussi le fait des étudiants capables qui n'ayant pas travaillé dans le courant de l'année, se mettent à la besogne durant les derniers jours. Il y a, dans cet art, des virtuoses qui donnent à l'examineur l'illusion du savoir réel : ce sont des geais parés des plumes du paon ! Mais ces belles plumes ne tiennent pas : elles tombent bien vite, et si d'aventure l'étudiant doit subir plus tard un examen complémentaire pour passer d'une candidature à une autre, le jury constate qu'il n'est rien resté des connaissances dont il avait vu l'étalage à l'épreuve précédente.

Un étudiant que j'interrogeais officieusement en janvier et auquel je montrais qu'il ne savait encore rien des choses les plus élémentaires, eut la naïveté de me dire que s'il commençait à étudier de suite, il aurait le temps d'oublier dix fois avant l'époque de l'examen ! Ce qu'il n'avoua pas, c'est que pour bien bloquer il ne faut pas perdre son temps à chercher à comprendre, ni à réfléchir. Il suffit d'être en état de répéter, le plus exactement possible, des textes et des formules. L'élève qui a pris l'habitude d'apprendre des leçons par cœur ne sait plus rien apprendre autrement : il ne retient pas ce qu'il voit ou entend occasionnellement. Ce qui n'est pas dans ses livres et ses cahiers n'existe pas pour lui. C'est là, on le conçoit, une cause de stérilité tant pour ses études que pour sa conduite ultérieure dans la vie.

Le blocage est une habitude détestable qu'il faudrait condamner et combattre énergiquement. Malheureusement, l'encombrement des programmes, le caractère trop théorique des leçons, la date fixe des concours et d'autres pratiques sanctionnées par l'usage tendent, au contraire, à étendre de plus en plus la pratique du blocage.

Contractée dès les premières années de l'Enseignement,

L'habitude de bloquer devient une seconde nature à l'Université. C'est la conséquence des exposés qui se déroulent au cours de plusieurs mois sans contrôle du travail de l'élève. Pour supporter ce régime, il faudrait des auditeurs sérieux, sachant se conduire et travailler.

Actuellement grâce au blocage, 50% de nos étudiants subissent leurs examens avec succès à la première épreuve. Les autres se remettent à bloquer et plusieurs réussissent à une deuxième épreuve ou à une troisième épreuve, parfois à une quatrième ! La loi de 1890-91 leur a donné, d'ailleurs, d'incroyables facilités : ajournés en Juillet, ou s'étant dérochés à l'épreuve fixée à cette date, ils se présentent en Octobre. De propos délibéré, ils ont remis aux vacances (lorsqu'ils sont soumis au régime familial !) l'étude de leurs cours pour se donner toute liberté pendant l'année académique.

Autrefois, pour être admis à subir un examen en Octobre, l'étudiant devait se présenter en Juillet et obtenir du Jury une autorisation justifiée par le cas de maladie, ou le cas d'insuccès partiel constaté par examen. On a trouvé que les cancre méritent plus de mansuétude ! Il leur est permis de ne rien faire pendant l'année, de recourir à un blocage intensif durant les vacances et de jouir de beaucoup de bienveillance au moment de la rentrée.

En 1923, une pétition signée par 90 professeurs des Universités de Gand et de Liège a demandé à M. le Ministre la suppression du système qui fait de la session des examens en Octobre une session ordinaire et le retour aux prescriptions de l'Arrêté Royal du 14 Août 1879. Cette requête n'ayant pas reçu un accueil favorable, rien n'a été modifié (1).

---

(1) On a souvent déploré notre régime d'examens à divers points de vue. Rappelons seulement un réquisitoire aussi concis que catégorique: " Une des plaies les plus douloureuses de notre civilisation c'est la préparation aux examens. Cette préparation est une ingurgitation de savoir, un entassement, un gavage, qui, d'abord, rend tout

Abordons maintenant la seconde objection : nos avocats, nos ingénieurs, nos médecins ne font pas trop mauvaise figure dans la vie. Reconnaissons que chaque année, certains jeunes gens possèdent des qualités qui font défaut aux autres. C'est une élite bien peu nombreuse à coup sûr ! Ceux-là ne sont pas le produit de l'Enseignement : ils sont nés avec les caractères qui les distinguent. Ils ont de l'initiative, de l'intelligence, de la persévérance; cela leur permet de réussir malgré les conditions défectueuses dans lesquelles ils font leurs études. Plus tard, dans la carrière qu'ils parcourent non sans succès, ils montrent, à ceux du troupeau, l'exemple de ce qu'il faut faire. L'homme possède, en effet, à un haut degré des habitudes d'imitation qui existent déjà chez certaines espèces animales.

Au laboratoire, l'étudiant fait preuve d'un manque complet d'initiative. Après avoir reçu, au début de chaque séance, des indications sur le travail à exécuter, il demande sans cesse : " Que dois-je faire ? Comment préparer cet objet ? Est-ce ceci qu'il faut dessiner ? " Il copie volontiers les figures et même le texte de son livre. Il se fie si peu à lui même qu'il arrête son regard sur le travail de son voisin et se l'approprie avec les fautes les plus grossières que son condisciple a commises. Il a le talent de transformer une question d'intelligence en une œuvre servile. Indigné de cette mentalité, je n'ai pu, certain jour, m'empêcher de dire : " Mon ami, vous feriez bien de chercher à entrer dans un bureau de l'Enregistrement; vous y trouverez une besogne mieux en rapport avec vos aptitudes de copiste. "

En dernière année, les étudiants en Médecine se renseignent

---

passif un homme peut être bien doué, à l'âge qui est celui de l'activité intellectuelle la plus vive; qui, ensuite, par l'effet du surmenage, dégoûte du travail intellectuel et y rend impuissant pour toute sa vie le patient ainsi traité pendant cinq, huit ou dix ans de sa jeunesse." EMILE FAGUET. Le culte de l'Incompétence, p. 178.

dans les hôpitaux et chez les pharmaciens, quels sont les ordonnances des médecins les plus renommés. Ils ne manqueront pas de les prescrire à leur tour.

Il est bien regrettable que vingt années d'enseignement primaire, moyen, et supérieur donnent dans leur ensemble un rendement si peu fructueux. Si la jeunesse universitaire manifeste en général peu de goût pour l'étude, n'est-ce pas parce qu'elle arrive à un âge critique sans avoir acquis les connaissances nécessaires et surtout les qualités intellectuelles et morales indispensables. C'est donc l'enseignement primaire et secondaire qui sont en défaut. Mais ceux-ci sont en droit d'accuser l'Enseignement supérieur qui ne s'est pas suffisamment préoccupé de la formation professionnelle des maîtres. Les Universités qui font des avocats, des notaires, des ingénieurs, des médecins, des pharmaciens doivent aussi faire des professeurs, notamment des professeurs d'Enseignement secondaire. Elles ont la prétention de tout enseigner; elles devraient surtout exercer leurs disciples au travail personnel qui est la véritable manière d'apprendre et de se perfectionner.

On l'a dit en France avec infiniment de raisons : au point de vue didactique les spécialistes sont des ennemis dont il faut se méfier. A cette occasion, reconnaissons que dans les Humanités, les spécialistes ont manifestement surchargé leurs cours. Si cette surcharge était simplement inutile, il n'y aurait pas lieu de trop se plaindre. On pourrait dire que les matières en excès resteront ignorées et que le mal ne sera pas grand. Mais tel n'est pas le cas : les élèves étant incapables de distinguer l'important de ce qui ne l'est pas, ignorent l'un et l'autre. Et puis, il y a le zèle intempestif des examinateurs !

Remarquons encore que les petits enfants aiment à aller à l'école, qu'ils apprennent à lire avec facilité grâce aux méthodes nouvelles; ils observent, ils questionnent et progressent. Au contraire, les rhétoriciens, contents de quitter les

bancs de l'Athénée et du Collège pour vivre de la vie estudiantine, ne viennent à nos leçons que pour se rencontrer; ils ne tirent aucun profit des cours auxquels ils assistent distraitement. J'ai dit plus haut comment par le blocage ils peuvent néanmoins satisfaire l'examineur.

Lorsque vers 1890, on mit en doute l'utilité des Humanités gréco-latines, l'illustre Ed. Van Beneden n'hésita pas à réclamer pour les futurs médecins la préparation la meilleure, celle qui consiste, disait-il, à réaliser une solide formation littéraire à laquelle s'ajoutent des notions de mathématiques et de sciences. Il blâma un de ses disciples qui faisait à l'Athénée des leçons d'anatomie calquées sur les siennes et voulait exercer ses élèves à la technique des coupes microscopiques. Vers la fin de sa vie, Ed. Van Beneden a plus d'une fois déploré les résultats de son propre enseignement, en constatant le peu de profit que ses élèves de candidature retiraient des démonstrations qui leur étaient faites, des exercices de laboratoire, des belles collections réunies dans le nouvel Institut de Zoologie.

Ce n'est pas ici la place de discuter les modifications à introduire dans les Humanités. Disons, cependant, qu'il ne s'agit pas de maintenir le statu quo dans l'enseignement des langues mortes et de réduire purement et simplement le temps consacré aux sciences. Des modifications doivent être apportées dans toutes les disciplines. C'est l'avis des professeurs les plus expérimentés. Je citerai seulement celui de M. L. Gueuning, Directeur de la Revue *Humanitas*, grand défenseur du Latin et du Grec : " La probité et l'intérêt même de nos études nous oblige, a-t-il dit, à admettre que d'une manière générale, les Humanités ou bien ne forment plus, ou, ce qui est pire, forment mal... Serait-ce l'outil qui est mauvais ou les ouvriers qui le manient ? " (1).

(1) L. GUEUNING : " Humanitas ". *Nouvelle Revue des Humanités*. Juillet, 1926, pp. 188 et 193.

A moins d'admettre que les études classiques ont perdu toute vertu éducatrice, on est forcé de penser qu'il y a des réformes à faire dans la façon de les diriger.

Certes des locaux suffisamment spacieux et appropriés, des laboratoires bien outillés, des bibliothèques, des collections et des matériaux d'études sont nécessaires, mais ce qui nous manque le plus ce sont des élèves dignes d'un enseignement supérieur et des carrières libérales. La Loi de 1890-91 avait chargé les Universités de la formation des professeurs de l'Enseignement moyen du degré supérieur. Supprimant les Ecoles normales supérieures de Gand et de Liège, elle avait créé des Doctorats préparatoires au professorat dans l'Enseignement moyen. Ces grades ne furent jamais sérieusement organisés. A Liège, notamment, la Faculté des Sciences ne voulut jamais reconnaître qu'une distinction était à faire entre les Doctorats en sciences pures et les Doctorats préparatoires à l'Enseignement.

En 1927, furent hâtivement créés, dans les Universités de l'Etat, des Instituts supérieurs de Pédagogie auxquels on attribua un rôle de recherches de Laboratoire, alors qu'il eût fallu organiser des exercices de stage et des Ecoles d'application. Les Universités libres de Bruxelles et de Louvain ont compris cette nécessité et sont entrées dans la voie des réalisations.

Comprendra-t-on, enfin, toute l'étendue de la responsabilité qui pèse sur l'Enseignement supérieur ? Il lui appartient de façonner ses futurs élèves par l'intermédiaire de l'Enseignement secondaire. A plusieurs reprises déjà j'ai rappelé les paroles catégoriques du Recteur Dr J. Demoor : " Les études pédagogiques du degré supérieur sont incomplètes, dissociées, dépourvues de base et de contrôle. En réalité, elles sont inexistantes. Peut-être vaut-il mieux être plus sévère encore, et affirmer que, quelque faibles qu'elles

soient, elles sont dangereuses parce qu'illusionnantes et trompeuses. En ne réagissant pas contre cette situation l'Université égare le pays, en assumant la charge de former les professeurs de l'Enseignement moyen du degré supérieur" (1). J'ai, moi aussi, insisté sur l'importance de cette question en réunissant les avis conformes de 24 personnes compétentes (2). En formant les professeurs de l'Enseignement moyen, les Universités prépareront de futurs étudiants dignes d'elles.

Le *Bulletin des Amis de l'Université de Liège* a ouvert ses colonnes à des articles consacrés aux questions actuellement en litige. Il a fait appel à la collaboration de tous ceux auxquels l'expérience a démontré ce qui nous manque et suggéré les moyens d'y porter remède. Puisse cet appel être entendu et contribuer à l'établissement d'un régime nouveau dont tant d'enquêtes ont démontré la nécessité.

A. GRAVIS,  
Professeur émérite.

---

(1) Dr Jean DEMOOR : Discours rectoral de 1902.

(2) A. GRAVIS : Vers la Réforme de l'Enseignement, fasc. I, *Association Médico-Pédagogique Liégeoise*, mai 1930, pp. 82 à 88.

## Professeurs et Ecrivains

---

Toute personne cultivée peut parler avec agrément de grammaire et de littérature et, en ces matières, il y a profit à écouter telle remarque spontanée, faite en passant par un homme d'esprit ou un homme de goût. Si le géomètre de profession n'apprend que de ses pairs, le grammairien et l'historien de la littérature sont tenus, au contraire, de se référer constamment à l'usage et à l'opinion des amateurs; le sujet de leurs études est donné par les usagers : ceux-ci, qu'ils le sachent ou non, leur signalent que telle forme grammaticale, hier inusitée, a cessé d'être bizarre et s'est installée dans la langue, ou que telle œuvre écrite a trouvé un public et est, par conséquent, devenue littéraire. Ce n'est pas le grammairien qui autorise une forme, ni l'historien de la littérature qui consacre un livre.

Ainsi toute une partie de nos études est fonction du public lettré que constituent les amateurs plus ou moins avertis et les critiques littéraires plus ou moins écoutés.

Malheureusement, quelques usagers de plus de talent et de plus d'ambition que les autres, sont tentés de sortir du domaine que nous ne leur disputons pas et où ils tiennent très bien leur place : l'amateur se fera grammairien, le critique se fera historien. Cela se voit surtout chez ceux qui possèdent l'art d'écrire ou de parler, et le goût de la lecture et des idées.

Ainsi, beaucoup de Français parlent bien leur langue; quarante d'entre eux ont toutes les raisons du monde de croire qu'ils l'écrivent aussi bien et mieux que personne. Faisons donc une grammaire, se sont-ils dit; et ils l'ont faite.

En Belgique, nous ne nous mettons pas à quarante pour commettre une erreur, ce qui ne ferait qu'un quarantième d'erreur par académicien; à lui tout seul mais au nom de l'Académie un de nos critiques littéraires nous invite à préférer l'usager et l'amateur à l'historien de métier.

Commençons par la grammaire en France, puis viendra le tour de l'histoire littéraire en Belgique.

\* \* \*

La grammaire est une de nos grandes distractions; on aura déjà mis plus d'un de nos lecteurs aux prises avec le problème que voici : " Vous ne sauriez croire la peine que cela m'a *fait* (ou *faite*) ". Analysez *fait* et accordez-le, si vous l'osez, avec son complément direct, puisqu'il précède.

Je prononçais un jour cette phrase-ci devant une classe : " Oh ! quelle belle robe tu as *mis* (ou *mise*) ! " Il y avait là une douzaine d'élèves liégeois et une jeune fille polonaise : les douze élèves qui parlaient le français depuis toujours ne supportaient pas *mise* et la personne qui avait appris le français par les règles faisait naturellement accorder le participe passé avec son complément direct.

Il y a des récréations grammaticales qui sont instructives parce qu'elles illustrent la notion d'usage en grammaire; il en est d'autres qui définissent la notion de logique.

Je ne sais si M. Brunot ni les Académiciens prononceraient à la liégeoise ou à la polonaise; cela n'a d'ailleurs pas d'importance puisque ni l'un ni les autres ne fixe(nt) définitivement la langue et que la faute d'aujourd'hui peut devenir l'usage de demain; mais chacun justifierait son choix. Pour une telle justification, l'Académie dispose en même temps et de la logique et de l'usage; en grammaire, ils peuvent se contredire : ce que la première ne légitime pas, le second l'autorise, de sorte qu'un Académicien qui réfléchirait tout

le temps pourrait souvent écrire de plus d'une façon(s). Ecrirait-il *prononcerait* ou *prononceraient* ? *fixe* ou *fixent* ? Cela pourrait fort bien dépendre de son ingéniosité à trouver quel verbe est sous-entendu et quel verbe est exprimé, car la grammaire de l'Académie est pleine de sous-entendus.

M. Brunot admettrait, je crois, *mis* et *mise*, *fait* et *faite*, et il lui appartiendrait, à lui, grammairien moderne, de localiser chacune de ces formes dans l'histoire et dans la géographie. Les deux partis ont leur notion respective de ce qu'est une faute : l'Académie dit que *septante* a disparu de l'usage; M. Brunot dirait que c'est une faute d'employer *septante* à Paris et une faute égale d'employer *soixante-dix* à Liège.

Pour l'Académie, la grammaire existe; pour M. Brunot, il y a une grammaire française, une grammaire grecque, une grammaire allemande, etc. et puisque l'une édicte des règles dont les autres auraient horreur, c'est que la logique ne s'y applique donc pas nécessairement. La logique, dira un unilingue, veut que l'attribut s'accorde avec le sujet; ainsi il est exact d'écrire avec *s* : " Les académiciens sont *immortels* "; la logique le veut ainsi, mais en français, pas en allemand. On dira encore : " En toutes choses un académicien a plus d'autorité qu'un grammairien " et on demandera quelle est la fonction du nom *grammairien*; pour trouver la réponse, l'Académie nous enseignera à compléter cette phrase, pourtant bien complète, et elle ajoutera : " n'a d'autorité "; elle montrera ainsi que *grammairien* est sujet et si elle ne dit pas qu'il doit se mettre au nominatif, c'est qu'elle est empêchée d'exprimer sa pensée jusqu'au bout. La *Grammaire de l'Académie française* est le livre d'une bourgeoisie qui naguère encore a dû faire, toute jeune, des thèmes latins, de sorte qu'elle s'est habituée à analyser la langue française en songeant à une langue étrangère.

Lorsque M. Brunot localise un usage, il est philologue et historien de la langue plutôt que grammairien, et je passerais volontiers sur les erreurs philologiques ou historiques de la *Grammaire de l'Académie française* puisqu'elle se présente comme un code et non comme une histoire explicative. Ce que M. Brunot relève surtout, ce sont ses erreurs proprement grammaticales, ses définitions fausses, l'analyse absurde de termes qu'elle s'ingénie à mettre en rapport avec d'autres qui n'existent pas, c'est la contrainte qu'elle ferait subir à la langue française pour l'engager dans des cadres où elle risquerait d'étouffer et dont elle sortirait contrefaite si la nature n'y veillait, — comme certaines mamans, dans les meilleures intentions du monde, serrent leur enfant idolâtré dans un maillot bien tassé. M. Brunot ici a raison contre l'Académie d'un bout à l'autre.

\* \* \*

Mais enfin, la *Grammaire de l'Académie française* qui, d'ailleurs, n'est pas si mauvaise que certains veulent le faire croire, ne peut nuire à personne, puisque personne n'apprend le français dans un livre de grammaire. On peut même voir dans sa publication un événement très heureux. Supposez que le même livre eût été signé du nom d'un amateur un peu attardé et que M. Brunot eût rédigé les fameuses *Observations* telles que nous les avons. Seraient-elles fameuses ? Qui les aurait lues ? Les quelques grammairiens justement pour qui elles sont superflues. Tandis que, annoncée comme le fruit sagement tardif de "trois siècles" pendant lesquels "en dépit de l'apparence, la Compagnie n'a pas oublié ni même négligé l'une de ses tâches indispensables", la *Grammaire de l'Académie française* nous faisait remonter jusqu'aux temps de son auguste fondateur et semblait accomplir un de ses grands desseins.

On ne put se dispenser de lire une œuvre nationale, la *Grammaire* se vendit et se lut; à cause de cela, les *Observations* de M. Brunot se vendirent aussi; et à cause de cela encore, il est enfin devenu banal de dire que la rédaction d'une grammaire doit être l'affaire du grammairien. C'est là que je vois le vrai succès de M. Brunot, c'est dans la revanche, publiquement approuvée, de l'homme du métier sur l'amateur distingué.

\* \* \*

J'y vois aussi la victoire du savant sur le " corps savant ", de l'individu qui sait une chose sur le groupe qui en sait d'autres.

Depuis six ou sept siècles, si nous laissons de côté la littérature, des corps savants, tour à tour célèbres, ont fait la science : ce sont les Universités et les Académies. Après une première période d'éclat, les premières ont décliné dès le lendemain du treizième siècle; le dix-septième siècle a vu se créer les Académies; depuis le dix-neuvième, les Universités s'étant relevées, les deux institutions ont un personnel actif à peu près commun. Leur valeur a toujours dépendu des individus qui les composaient : on peut fort bien imaginer M. Brunot devenu membre de l'Académie française et rédigeant alors la *Grammaire*; elle aurait été de M. Brunot grammairien et non de M. Brunot académicien et elle aurait été bonne. Eh bien, il est fort heureux (d'un certain point de vue, naturellement) que M. Brunot ne soit pas de l'Académie française et n'ait pas rédigé la *Grammaire*; l'œuvre du savant, autorisée par le prestige du corps savant, eût pu faire croire au public qu'elle était bonne à cause de l'autorité de la Compagnie et non à cause de la science de l'auteur.

C'est par de tels exemples que notre temps apprend à distinguer entre les assemblées (Académies, Universités, Facultés) et les compétences différentes qui s'y trouvent

réunies; sauf quelques cas négligeables, les Facultés elles-mêmes ne s'aveuglent plus sur leur universelle compétence : le professeur de géométrie descriptive se fait scrupule d'opiner sur le choix d'un nouveau professeur de botanique. Pour la littérature, la grammaire, voire la philologie, c'est assez différent : tout le monde s'y sent à l'aise et dans nos Facultés de philosophie et lettres, un peu en retard, notre compétence propre continue à s'étendre à nos amis, dès qu'il s'agit du français.

\* \* \*

L'Académie française a publié une grammaire, et l'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique a émis un vœu; vœu fort inoffensif mais qu'un académicien a commenté pour son propre compte :

“ Attendu que pour l'enseignement de la littérature française, il est de toute évidence que le professeur, outre la compétence scientifique et pédagogique indispensable, doit posséder les qualités littéraires sans lesquelles son cours serait sans intérêt et sans profit pour les élèves,

” L'Académie se permet de demander à M. le Ministre des Sciences et des Arts de bien vouloir, dans le choix du successeur de M. Fernand Severin à l'Université de Gand, s'inspirer des considérations qui précèdent. ”

Tout le monde se réjouira de voir une Académie s'intéresser au recrutement de nos Universités du moment qu'elle se borne à soumettre à l'attention de M. le Ministre des considérations “ de toute évidence ”. L'Académie n'a pas attendu trois siècles et on ne m'a pas dit combien de séances elle avait consacrées à cet objet important, mais je suis sûr que, pour donner une forme aux conclusions mûrement pesées de ses débats, elle aura pris le temps d'en calculer les termes de façon à ne pas trop brusquer une tradition

déjà vieille : il faut, conseille-t-elle sagement à M. le Ministre, choisir des professeurs savants et doués des qualités appropriées à leur enseignement.

Je n'irai pas jusqu'à dire que M. le Ministre trouvera là quelque directive absolument nouvelle; pour les chaires d'histoire de la littérature, on a vu des Facultés se rallier à l'avis de leurs membres compétents et recommander des personnes qui avaient, dans leurs ouvrages, fait preuve de connaissances et de qualités littéraires.

Mais, comme je le disais, si l'Académie en corps n'a pas énoncé d'idée neuve, un de ses membres les plus distingués, s'emparant du texte que je viens de reproduire, a donné la définition du professeur d'Université tel qu'il est, et celle du professeur d'Université tel qu'il devrait être. " Il faudrait ici, *avant tout*, des professeurs enthousiastes, des animateurs capables de propager autour d'eux leur ardent amour des lettres. Les philologues se refusent, en général, à jouer ce rôle, qui n'est pas dans leurs cordes, auquel ils ne sont pas préparés et qui leur paraît indigne de leur érudition. Leurs cours, magnifiquement informés, bourrés de dates et de précisions minutieuses, sont malheureusement d'une sécheresse à dégoûter leur auditoire de la littérature. "

J'estime que l'honorable académicien méconnaît le devoir professionnel qui est le nôtre, et qu'il méconnaît également les ressources et les besoins de nos étudiants.

Dans les conditions actuelles, le vœu de l'Académie est sans objet : il existe à l'Université un cours d'*Histoire de la littérature française*; il n'y existe pas un cours de *Littérature française*.

Veut-on supprimer le cours existant et le remplacer par un cours de littérature ? Ou bien, veut-on instituer le second à côté du premier que l'on maintiendrait ? Il faudrait d'abord répondre à ces questions. M. le Ministre fera bien de choisir ses professeurs selon leur tempérament et non selon leurs

connaissances, dès qu'on aura inscrit au programme le *cours enthousiaste de littérature* ou le *cours d'amour des lettres*; mais jusque maintenant il n'y figure pas.

Parlons donc du cours qui existe.

Un cours de l'Université n'est pas destiné à fournir aux jeunes gens des idées générales et des appréciations qui les dispenseraient d'acquérir des connaissances particulières et précises. Un cours de l'Université, c'est le contraire; et, dans l'espèce, un cours d'histoire, qu'il s'agisse de la littérature ou qu'il s'agisse de toute autre activité humaine, est constitué par un ensemble de faits que nous décrivons et que nous situons. Il s'agit, ici comme dans les autres cours universitaires, de transmettre la science à ceux qui ne la savent pas encore, et il s'agit aussi de faire la science.

Notre action peut être grande, mais elle a des bornes. Elle est conditionnée par l'âge des jeunes gens, par leurs aptitudes individuelles et par la nature de notre enseignement. L'enseignement universitaire est efficace lorsque l'étudiant possède une information préalable suffisante, de l'intelligence, et plus de goût pour tel travail que pour tel autre. Nous instruisons ceux qui ont cette chance; nous éliminons les autres : l'Université est faite pour cela. L'un de nos principes, c'est que les jeunes gens qui abordent nos études sans en avoir d'abord le goût, ne le contracteront pas par simple contagion.

Il est vrai, dira-t-on; mais vous parlez là des véritables étudiants, de ceux qui font des études difficiles et à qui vous pouvez demander un effort. Faites travailler ceux qui peuplent les laboratoires et les séminaires; la médecine, les sciences, le droit, la technique, la philologie, etc. sont choses ardues et le goût ne s'en prend pas facilement. Mais les autres? A côté des laboratoires et des salles de cours fréquentés par les *étudiants*, l'Université ne pourrait-elle pas

réserver une salle de conférences pour les professeurs susceptibles de donner à des *auditeurs* les goûts qui s'attrapent vite, et, par exemple, celui de la littérature ? Cela n'est d'ailleurs pas difficile et l'on trouvera sans peine — peut-être même l'a-t-on déjà — l'homme doué, l'homme capable de s'enthousiasmer le jeudi de 11 à 12 et le samedi de 8 à 9. *Universis disciplinis* se traduira : " Ouvert à toutes les sciences et, par dessus le marché, au professeur exclamatif. "

Je n'ai pas assez le mépris de nos études pour faire une différence quelconque entre elles et les autres; de même je ne méconnais pas nos étudiants au point de faire entre eux et leurs camarades la différence qu'on nous demande.

J'ai connu un assez grand nombre de professeurs de notre Université; pas un n'a été choisi pour son tempérament. Je vois Spring entrer dans son auditoire de chimie et je l'entends encore : nous ne lui demandions pas de s'exciter, il n'y songeait pas non plus. Je vois Henri Francotte monter les degrés de sa chaire, étaler ses papiers et lire son *Histoire de la Grèce*; pas une coquetterie pour l'auditeur. Dans notre métier, Gaston Paris ne conférençait pas et les amateurs ne résistaient pas à une heure de son cours. Il s'est toujours trouvé des jeunes gens, et par ci par là un académicien, pour se plaindre des cours sérieux : " Il est fâcheux, dit un étudiant de 1848, que M. de Sainte-Beuve n'improvise pas son cours; il y lit. La lecture ne comporte pas l'entrain que désire l'auditeur. "

Je suis sûr que si elle avait à choisir entre Sainte-Beuve qui lisait son cours probablement parce qu'il l'avait soigneusement préparé, — et un amateur distingué et régulièrement enthousiaste, l'Académie ne serait pas unanime, et je crois que l'académicien intéressé a abusé du texte qu'il commentait.

Il sait que pendant les trois siècles durant lesquels l'Aca-

démie française songeait à faire la grammaire, d'autres la faisaient réellement; la science grammaticale est aujourd'hui constituée. Ne sait-il pas aussi que l'histoire littéraire, existe aujourd'hui comme science, à côté de la critique des hommes de goût et de tempérament? Les deux disciplines sont universitaires, c'est-à-dire qu'elles sont des sommes de recherches; elles ne redeviendront plus, ni des improvisations fines ou enthousiastes, ni des séries de conférences mises bout à bout, — et l'autorité des Académies d'écrivains se trouve caduque dans le cas de la grammaire et dans le cas de l'histoire littéraire.

S. ETIENNE

---

## Sainte-Beuve à l'Université de Liège en 1848-1849 <sup>(1)</sup>

S'il arrive que, empruntant dans ses courses la rue des Anges, l'un ou l'autre d'entre nous passe devant la maison portant le n° 25, il y constatera sans aucune peine, entre la porte et la première fenêtre du rez-de-chaussée, les traces de l'imposition d'une plaque indicatrice disparue. Pour nous, cette vue évoque immédiatement le souvenir du jour, le 18 décembre 1904, où, jeune encore et mêlé à la foule des curieux massés au delà du grillage du Jardin Botanique, nous voyions se découvrir en lettres claires sur fond noir une inscription portant ces simples mots :  *Ici — Habita — Sainte-Beuve — Professeur à l'Université de Liège — 1848-1849.* Dix ans, nous avons vu cette plaque que peu de passants, du reste, regardaient, ou que ceux qui s'y arrêtaient, quelques secondes, lisaient sans avoir trop l'air d'en comprendre la signification évocatrice. Dix ans après, 1914 : la guerre, l'occupation de notre ville par les troupes allemandes. La plaque disparut. Depuis, c'est-à-dire après le retour de la paix et la libération du pays, elle aurait pu être remise en place. Elle ne l'a pas été et nous n'avons pas ici à scruter les motifs de cette abstention, que l'on a le droit toutefois d'estimer regrettable.

Quoi qu'il en soit, il nous a paru instructif et de nature à retenir quelques instants l'attention de refaire cette histoire

(1) Reproduction à peu près exacte d'une communication faite devant les membres de l'Institut archéologique liégeois, le 18 mars 1932.

du séjour du grand écrivain français dans notre ville universitaire, c'est-à-dire d'apprendre les circonstances qui ont amené Sainte-Beuve à venir en exil professer chez nous ; par quoi fut marqué son enseignement académique ; comment il fut accueilli par l'opinion publique, belge et liégeoise, ce que lui-même en a pu dire. Nous rappellerons, comme suite toute naturelle de cette évocation du passé, ce que fut la célébration, à Liège, du centenaire de la naissance de Sainte-Beuve, ce qui fut appelé alors " la Journée Sainte-Beuve. "

\* \* \*

Le Sainte-Beuve, qui nous intéresse ici, est celui que G. Michaut, dans une œuvre monumentale, a pu dénommer *avant les Lundis*. Sa réputation, sans avoir naturellement encore atteint la grandeur que lui valurent ses travaux qui marquèrent la seconde moitié de son existence, était déjà considérable, et nul ne s'étonnera de la jalousie, comme nous le verrons, que provoqua chez beaucoup d'écrivains de chez nous sa promotion à une chaire de littérature dans une université belge. Journaliste, poète, essayiste fécond, il avait à son actif, avant 1848, un nombre considérable d'œuvres. Nous ne pouvons guère que les signaler ici. En 1828 (il était âgé de 24 ans seulement), il publie, en deux volumes, le *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI<sup>e</sup> siècle* (réédité en 1838, 1843 et 1876). L'année suivante paraît son livre célèbre *Vie, Poésies et Pensées de Joseph Delorme*, petit volume qui classa son auteur parmi les poètes novateurs et lui fit atteindre le grand public. En 1829, il écrit et en 1830 édite le recueil des *Consolations*, qui réimprimé en 1834 fit partie des *Poésies complètes*, et où s'exprimaient ses flottements, ses aspirations vers un idéal religieux, où se marquait une transformation intérieure dans ses opinions religieuses et surtout dans ses tendances morales, comme déjà le faisait prévoir son

*Delorme*. De ses articles nombreux parus dans la *Revue de Paris*, Sainte-Beuve composa les premiers *Portraits littéraires* et les premiers *Portraits de femmes*. En 1829-1830, il continue sa collaboration au *Globe*, où il avait débuté dès 1825. Les années qui suivirent la révolution de juillet furent pour lui d'une productivité intense. D'avril 1832, date la première édition de ce qui fut appelé alors *Critiques et Portraits littéraires*; en 1836, il en compose deux nouveaux volumes, en 1839 deux autres encore. Ayant sans cesse accru son œuvre critique, celle-ci se divisa dans la suite en *Portraits littéraires* (3 vol.), *Portraits contemporains* (5 vol.), *Portraits de femmes* (1 vol.); tous constituent une étape importante dans le développement de la méthode critique de Sainte-Beuve. C'est de 1834 que date la parution du livre où notre écrivain s'essaya au roman : *Volupté*, publié tout d'abord sans nom d'auteur, et depuis lors, réédité d'innombrables fois. A la même époque, Sainte-Beuve, toujours très épris de poésie, composa un nombre considérable de pièces qui, réunies et éditées en 1837, constituèrent le recueil des *Pensées d'Août*. C'est aussi dans ces années 1830-1835 qu'il composa peu à peu un livre, qui projette à tout jamais une ombre des plus fâcheuses sur la réputation du grand critique, livre qu'il a eu l'outrecuidance de rendre public et d'imprimer en 1843, le trop fameux *Livre d'Amour*, où s'étalait trop complaisamment son intimité avec Adèle Foucher, la femme de son ami V. Hugo. Heureusement pour sa gloire future, Sainte-Beuve préparait alors ce qui sera l'une de ses œuvres les plus solides. En 1837-1838, appelé par l'Académie de Lausanne, il y professa un cours d'où sortit le *Port-Royal* : le premier volume en parut en 1840, le deuxième en 1859.

Nous n'avons pas à expliquer ici en quoi, de l'avis de ceux qui ont eu à étudier les différentes étapes dans l'évolution littéraire de Sainte-Beuve, *Port-Royal* a pu être con-

sidéré comme son œuvre capitale, pourquoi “ le bilan de l'année de Lausanne, fut pour lui des bénéfices intellectuels énormes ” (G. Michaut). Ce qu'il nous plaît de noter plutôt, c'est que si les années 37 à 40 furent pour notre écrivain des années d'énorme production, elles marquèrent aussi pour lui un état d'âme en pleine évolution; ce qui importe enfin à notre sujet, c'est d'apprendre à connaître la position qu'il se décida à adopter vis-à-vis du Gouvernement qui régissait alors la France.

Il avait d'abord mené campagne par la plume contre le régime de juillet avec Armand Carrel. Il souhaitait alors la fin de toute monarchie. Mais il voyait la monarchie se raffermir et grâce à elle l'ordre s'établir petit à petit. Déçu en politique, comme il avait eu ses déceptions en littérature, comme en philosophie sociale ou religieuse, flottant entre la croyance et le scepticisme, il ne retrouva du réconfort que dans la société, à l'Abbaye-au-Bois, de Chateaubriand vieillissant, de Madame Récamier; il y rencontra tous les hommes politiques doctrinaires ralliés à Louis-Philippe : Guizot, de Broglie, Cousin, Villemain. Grâce à ces contacts, et après avoir rompu avec La Monnaie, avec Carrel et avec les radicaux, il “ se laissa aller à des coquetteries avec les hommes du Gouvernement. ” Il accepta même un emploi modeste, mais dont il se démit, car s'il faut lui reconnaître bien des défauts de caractère, il eut par contre toujours le souci farouche de son indépendance. Il retomba dans une sorte de solitude et d'abandon (nous sommes au lendemain de la publication des *Pensées d'Août* et du *Livre d'Amour* et après la rupture avec Hugo). C'est alors qu'il eut l'occasion de quitter Paris et de partir pour Lausanne (1837-1838). Mais de son contact avec les religieux de Port-Royal, les historiens de Sainte-Beuve nous apprennent qu'il ne résulta pour lui aucun relèvement moral; qu'il n'y trouva pas le calme de son âme, après tant d'orages. En lui vont régner le

scepticisme et le pessimisme, et il prétendra en tirer tout le bonheur qu'ils peuvent procurer, ce qu'il appelait un " pis-aller honorable ". Il se confina dans l'indifférence philosophique ou religieuse, mais sans aucune combativité à l'égard des philosophes ou des religieux. En matière politique, et ceci nous touche davantage en ce moment, il deviendra le type de l'opportuniste prudent, d'autant plus qu'il va fréquenter des mondes très divers. Entre 1840 et 1848, il est donc celui qui au point de vue pratique, matériel, — il n'a point de fortune; il mène une vie plutôt étriquée; il doit entretenir sa vieille mère —, va s'adapter aux circonstances et s'accommoder de ce régime, à qui il avait montré tant d'hostilité au début.

En 1840, il se laissa nommer conservateur à la Bibliothèque Mazarine. Il ne jouit de ce chef que d'un traitement modeste, mais il avait le logement assuré; et puis c'était, a-t-il dit, un genre de place convenant à ses travaux et pas assez en vue pour paraître trop avoir trahi ses sentiments intimes. Il n'accepta rien de plus, du reste. Il est au mieux avec les hauts personnages politiques et littéraires, dévoués à la monarchie censitaire d'alors. Il calculait ce qu'il aurait à perdre avec le renversement du pouvoir établi, c'est-à-dire des relations mondaines et les satisfactions d'amour-propre qu'il y trouve (Michaut).

En 1844, Sainte-Beuve fut élu à l'Académie, non sans peine. Il y fut reçu, ironie des choses, par son ami d'autrefois, V. Hugo.

Cette période fut pour lui un mélange de satisfactions, mais aussi de nouveaux sujets d'amertume, son esprit y étant si facilement incliné; son âme reste chagrine, souvent aigrie, car sa situation matérielle restait toujours précaire; ses productions d'alors n'étaient pas toujours, loin de là, louangées; dans sa vie privée, dans sa vie de cœur, il eut des déceptions plus cuisantes encore : tous ses rêves d'amour permis, de mariage, de bonheur normal, il dut les aban-

donner; il reste et mourra vieux garçon, avec le regret de n'avoir pu mêler intimement sa vie à celle d'une "âme sœur". Néanmoins, et tout compte fait, durant les années qui précédèrent la révolution de 1848, on voit par sa correspondance qu'il avait peu à peu laissé s'atténuer ses souffrances intimes, — car Sainte-Beuve ne fut jamais un heureux sur cette terre —, et qu'il jouissait de ce qui lui était échu de bon et d'agréable alors. Il en a fait la confidence en termes exquis et que l'on doit croire sincères : " .... Ainsi se dessine pour moi, le rêve du *galant homme* littéraire, qui sait le prix des choses vraies et qui ne laisse pas trop le métier et la besogne empiéter sur l'essentiel de son âme et de ses pensées. La nécessité depuis m'a saisi et m'a contraint de renoncer à ce que je considérais comme le seul bonheur ou la consolation exquise du mélancolique et du sage... " <sup>(1)</sup>

C'est au milieu de cette quiétude relative qu'éclata la révolution de Février qui va bouleverser et la France et le monde intellectuel, et provoquer pour Sainte-Beuve des conséquences bien inattendues.

\* \* \*

Notre écrivain fut surpris, comme tant d'autres, de la secousse qui abattit brusquement le trône de Louis-Philippe, mais il la vit d'abord en spectateur amusé, en curieux, en artiste, en vieux girondin qu'il était resté au fond, comme il l'était encore en 1830. Il fut néanmoins vite dégoûté du "déchaînement d'idéologie", du "verbalisme pompeux" qui marquèrent les premiers temps de la révolution populaire et socialiste. Il eut l'impression qu'on allait tomber dans une grossièreté immense, et cela inquiétait en lui l'homme de goût, l'homme de pondération. Pour lui-même,

---

(1) Voir le passage entier dans *Chateaubriand et son groupe littéraire*, pages 5-6, tome I de la deuxième édition, 1861.

personnellement, il n'avait pas d'inquiétude : sa place de bibliothécaire à la Mazarine lui paraissait, avec une certaine raison, trop effacée, pour qu'on songeât à le priver de son emploi modeste. Il avait, du reste, de bons amis dans plusieurs de ceux qui venaient de profiter des événements, un Jean Reynaud, un Charton, et il restait ainsi, un peu égoïstement, bien paisible en son coin.

Or, soudainement, il se trouva comme puni de cette sorte de détachement des choses. Il lui arriva l'aventure la plus inattendue, la plus risible dans sa cause première, mais qui va bouleverser sa vie pour une couple d'années.

Sainte-Beuve apprit tout-à-coup, en mars, qu'on avait saisi aux Tuileries les comptes des fonds secrets et que son nom s'y trouvait inscrit; que des listes portant les noms des bénéficiaires de ces fonds secrets allaient être publiées. Il en fut atterré.

Qu'est-ce que cela signifiait ? Qu'avait-il pu se passer ? Tout cela est bien connu aujourd'hui. Écoutons Sainte-Beuve nous le raconter lui-même à la page première de son *Chateaubriand* :

“ En octobre 1847, j'occupais un logement à l'Institut, comme étant l'un des Conservateurs de la Bibliothèque Mazarine, — et j'avais une cheminée qui fumait —. Je me disposais à parer à cet inconvénient avant l'hiver, et ayant mandé le fumiste, j'en venais avec lui au détail, lorsqu'il me fit observer que le travail à exécuter (quelques tuyaux avec capote à établir sur le toit), dont le prix monterait bien à une *centaine de francs*, rentrait dans ce qu'on appelle les dépenses locatives, et qu'il y avait lieu, de le mettre à charge du propriétaire, c'est-à-dire en ce cas, du Gouvernement. J'adressai, en conséquence, une demande au ministre de qui cela dépendait, la réparation se fit, et je n'y pensai plus ”.

Sans hésiter un instant, et après avoir adressé au rédacteur du *Journal des Débats* “ une lettre de dénégation, un défi

à la calomnie », il envoya à son ami Jean Reynaud, devenu sous-secrétaire d'Etat au Ministère de l'Instruction publique, sa démission de conservateur de la Mazarine : " J'ai tout pesé, lui écrivit-il : il est des circonstances, où il ne faut prendre conseil que de ce qu'on sent „ (30 mars). Il fit parvenir au Ministre une demande d'enquête (31 mars). Il rédige pour l'usage personnel de son ami une Note officielle (31 mars), où il expose tout ce qui plaide dans sa vie depuis 1830, en faveur de son indépendance foncière et de son intégrité, et où on lit entre autres cette phrase, fort remarquée par les critiques de Sainte-Beuve : " Jamais je n'ai eu, " dans ma vie aucune dette : ce qui est bien à considérer " moralement. Mon cher Reynaud, on m'attaque là par " mon côté fort. J'ai mes faiblesses, je vous l'ai dit : ce sont " celles qui donnèrent au roi Salomon, le dégoût de tout " et la satiété de la vie. J'ai pu regretter de sentir quelquefois " que j'y éteignais ma flamme, mais jamais, je n'y ai perverti " mon cœur...". Je n'ai pas besoin de dire quelle a été " ma stupéfaction : il est des révoltes de cœur qui ne " s'expliquent pas..." (Lettre au commissaire du Gouvernement près le tribunal de la Seine, 31 mars).

De qui émanait la dénonciation, si dommageable pour l'auteur de *Port-Royal*. Des recherches opérées par celui-ci, il résulta qu'elle avait pour auteur un certain Génin, devenu directeur au Ministère après le 24 février, lequel détestait Sainte-Beuve, parce qu'il le rendait responsable d'un article refusé à la *Revue des Deux Mondes* (1).

L'affaire tourna court : Sainte-Beuve ne fut plus inquiété. Mais la situation était redevenue angoissante pour l'ancien bibliothécaire, car, répétons-le, l'écrivain était sans fortune.

---

(1) Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, pages 3 à 6. — Cfr. A. Bellessort, *Sainte-Beuve et le dix-neuvième siècle*, page 225.

“ Je n'avais guère à choisir, a-t-il pu écrire alors; *il me fallait vivre de ma plume*, et la littérature, telle que je l'entendais, — ”  
” et même toute littérature, — était, pendant l'année 1848, ”  
” une de ces industries de luxe qui furent frappées, à ”  
” l'instant, d'interdit et de mort provisoire. ”

Heureusement Sainte-Beuve trouve un emploi, c'est-à-dire pour lui un moyen de subsister. Il en cherchait de tous côtés, à Londres, en Amérique même, quand un ancien auteur dramatique, M. Casimir Bonjour, ami particulier de Firmin Rogier, ministre de Belgique à Paris, l'informa que la chaire de littérature française se trouvait opportunément vacante à l'Université de Liège, par la retraite de Phil. Lesbroussart

Il s'offrit, rendit visite à F. Rogier, alla conférer avec le frère de ce dernier, Charles Rogier, ministre de l'Intérieur, qu'il connaissait de longue date <sup>(1)</sup>.

Il accepta les conditions qui lui furent proposées, au traitement de 2500 florins (soit 5310 francs) <sup>(2)</sup>.

\* \* \*

Voilà donc Sainte-Beuve installé en notre ville : il élut

---

<sup>(1)</sup> Il convient en effet de rappeler que ce n'est pas la première fois que Sainte-Beuve y avait occupé la chaire de littérature française, en notre Université. Il y avait déjà été nommé le 31 mai 1831, à l'intervention de Ch. Rogier, par le Régent, Surllet de Chokier. Il accepta sa nomination, le 10 juin, mais le 4 septembre suivant, à l'étonnement de tous il démissionnait, sans avoir jamais donné de leçons. On se doute aujourd'hui des motifs de son refus : il faut les rechercher et les trouver dans des considérations d'ordre tout intime, tout sentimental. On connaît, — c'est là un épisode de la vie de Sainte-Beuve, qui est et restera une tache indélébile sur sa mémoire —, son amour pour Adèle Hugo, la femme de son ami, le grand poète. Sainte-Beuve, avait cru qu'un séjour à l'étranger mettrait fin à une situation des plus délicates et des plus dangereuses; Hugo y avait poussé. Mais l'autre n'eut pas le courage de se sacrifier pour le repos de son ami. Il resta à Paris, et l'on sent ce qu'il en advint... (Pour le détail, voir le livre de M. O. Grojean, cité plus loin).

<sup>(2)</sup> Il avait d'abord été question, pour la chaire de Liège, de Désiré Nisard. Lesbroussart, de son côté, avait prôné la candidature de Van Hulst, homme de lettres, fondateur de la *Revue de Liège*, l'un des anciens rédacteurs du *Politique*, succédant au *Mathieu Laensberg*.

domicile, nous le savons, rue des Anges, dans le quartier, nouveau alors, du Jardin Botanique ; de sa maison il pouvait contempler, pour s'exprimer comme un grand admirateur de l'exilé, " la luxuriante végétation de ce beau jardin, avec ses étangs et ses serres, réfléchant les rayons du soleil levant ! (1)

La leçon inaugurale des deux cours que se proposait de donner l'hôte de l'*Alma Mater* liégeoise eut lieu le lundi 30 octobre, à midi. L'affluence y fut énorme, au point qu'on dut se transporter, de l'auditoire de Droit en la Salle académique, qui déborda bientôt de monde. On fit une ovation au professeur quand il monta à la tribune, et il s'en trouva fort ému. Son discours, écrit, fut écouté dans un religieux silence. Il y expliqua, au début, sa présence en Belgique et ce qu'il était venu chercher : " un pays d'entière et de véritable liberté, ... cette liberté qui sait elle-

---

(1) *Sainte-Beuve à Liège*, par M. le Chevalier de Thier, président honoraire à la Cour d'appel de Liège (*Revue de Belgique*, 2<sup>e</sup> série, t. XLIII, 1905, pages 29 à 37).

— Notre poète admirait particulièrement deux pruniers du Japon, qui existent encore, croyons-nous, et dont la floraison était réellement un charme pour les yeux. Il leur a consacré un sonnet, dont un ami a bien voulu nous communiquer le texte. Ce n'est pas qu'il soit de valeur poétique extraordinaire, — oh ! que non, — mais c'est un document.

Non, je n'ai point perdu mon année en ces lieux :  
Dans ce paisible exil mon âme s'est calmée ;  
Une absente chérie et toujours plus aimée (a)  
A seule, en les fixant, épuré tous mes feux.  
Et, tandis que des pleurs mouillaient mes tristes yeux,  
J'avais sous ma fenêtre, en avril embaumée,  
De pruniers blanchissant la plaine clair-semée ;  
— Sans feuille, et rien que fleur, un verger gracieux !  
J'avais vu bien des fois mai, brillant de verdure,  
Mais avril m'avait fui dans sa tendre peinture.  
Non, ce temps de l'exil, je ne l'ai point perdu !  
Car ici, j'ai vécu fidèle dans l'absence,  
Amour ! et sans manquer au chagrin qui t'est dû  
J'ai vu la fleur d'avril et rappris l'innocence.  
Liège (b).

(a) Madame d'Arbouville.

(b) *Poésies de Sainte-Beuve*, II<sup>e</sup> partie. *Notes et Sonnets*. Nouvelle édition revue et augmentée. (Paris, M. Lévy, 1863, pp. 329-330).

même se limiter au sein de l'ordre et respecter en définitive les droits de chacun... ” Puis il exposa les tâches d'enseignement, auxquelles il comptait se consacrer.

Il organisa deux cours, avons-nous dit : l'un, destiné aux étudiants et semestriel, se donnant les mercredis et vendredis, fut consacré à l'histoire de la littérature française jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle; l'autre, destiné à la fois aux étudiants et à tous les lettrés, eut pour objet l'histoire littéraire approfondie des cinquante premières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce cours publié comporta vingt-et-une leçons, qui formèrent en réalité la matière du *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'empire*. Ces leçons, en a-t-il fait la confiance, l'amusaient. Chaque semaine, une élite d'auditeurs, et même des dames, ce qui était extraordinaire à cette époque, venaient l'écouter.

Son activité, pendant les mois d'octobre 1848 à juillet 1849, fut énorme : outre la préparation de toutes ses leçons, il rassembla quantité de matériaux qui trouvèrent leur emploi dans ses ouvrages ultérieurs. “ J'ai passé en Belgique, ” écrivait-il plus tard, l'année la plus laborieuse et la plus “ paisible, sans avoir les nerfs agacés le moins du monde ” et beaucoup moins qu'on ne les avoue ici (à Paris)... “ ... C'est là que j'ai amassé les matériaux de la plupart ” de mes *Causeries du lundi*... ” Il a achevé, chez nous le troisième volume du *Port-Royal* et en prépara le quatrième et dernier. Il écrivit aussi cette année-là un volume des *Nouveaux portraits*. Disons enfin que, vers le temps de Pâques, en 1849, il ajouta encore à ses deux cours des conférences de rhétorique et de style pour les sept ou huit élèves qui se destinaient au professorat.

Il y eut chez lui excès de travail et fatigue; il fut en outre atteint de ce mal si spécial qui s'intitule la crampe des écrivains (1). Mais ce dont il souffrit peu à peu, et moralement,

---

(1) Nous apprenons ce détail par une lettre à Ch. Reynaud, du 23 juin 1849, et une autre du 1<sup>er</sup> juillet suivant, à Fr. Amiel (*Correspondance littéraire*).

ce fut du mal du pays, de la nostalgie de Paris, et puis, certainement aussi, de l'amertume qu'il dut ressentir du fait de l'isolement dans lequel il se voyait, en réalité, vivre dans la société liégeoise.

Ceci nous amène à un autre point important, qu'il est peut-être le plus instructif rétrospectivement d'examiner : comment Sainte-Beuve fut-il accueilli en Belgique et à Liège ? Que nous a-t-il livré lui-même de ses impressions ?

La nouvelle de sa nomination à Liège, pour le dire tout d'abord, fut reçue en France même avec étonnement, avec ironie par les uns <sup>(1)</sup>, avec lourdeur méchante par d'autres, par exemple Louis Veuillot, qui attribua son départ à un sentiment de peur ou de couardise, ce qui était bien peu dans la nature du grand critique <sup>(2)</sup>. Il a tenu à expliquer les raisons de sa détermination dans la Préface (septembre 1849) de son *Chateaubriand*.

“ Je n'ai pas à expliquer au public, ni même à mes amis, pourquoi, sans y être obligé, j'ai cru devoir chercher ailleurs non pas fortune, mais étude et variété de vie. Ce sont de ces motifs tout particuliers, qui n'ont nul rapport avec commun, mais qui tiennent à la fibre secrète. Si l'on voulait absolument des raisons, je n'en dirais qu'une, et la voici :

“ L'année 1848 a été une année folle et fatale. Puisque le monde était en démence, j'ai saisi ce moment aussi de faire mes folies ; et mes folies à moi, c'a été d'aller dans un pays ami vivre toute une année avec les illustres morts Villehardouin, Joinville, Froissart, Comynnes, Montaigne, tous en foule à la fois, jusqu'à Buffon et Chateaubriand ;

---

<sup>(1)</sup> Lettre de Doudan à Albert de Broglie, 13 septembre 1848 (*Doudan, Mélanges et lettres*, II, 183).

<sup>(2)</sup> *Sainte-Beuve, mes poisons*, p. 232-233 (Rectification d'un article de l'*Univers* (14 et 15 août 1867) plein de méchanceté et de grossières erreurs).

de les accueillir en moi, de les entendre, de les interpréter, de me mêler plus intimement que jamais avec eux, et d'oublier, s'il se pouvait, dans leur commerce, les sottises et les misères du présent. Ce que j'avais résolu, je l'ai fait... ”

Admettons la vérité, c'est-à-dire la sincérité, de ces déclarations; rapprochons-les des témoignages de satisfaction et de reconnaissance que l'on peut trouver par ailleurs, et dont l'on pourrait déduire que Sainte-Beuve n'aurait eu qu'à se louer de son séjour en Belgique.

“ Cette année (1848-49), pour moi si remplie, dit-il encore ” dans la Préface précitée, m'aura laissé de profitables ” enseignements. J'ai vu un pays sage et paisible, laborieux ” et libre, un peuple sensé qui apprécie ce qu'il possède, ” et qui n'attend pas qu'il l'ait perdu pour le sentir. J'ai ” vu une Université savante et non pédantesque, sans ” *entre-mangeries professorales*, comme dit Bayle, et sans ” aucune tracasserie. Je voudrais pouvoir espérer, dans ” mon court passage, y avoir laissé quelque chose de ” l'estime et des sentiments que j'emporte avec moi. J'ai vu ” un beau pays, un riche nature, et dans cette vallée de ” Liège où je pouvais me croire loin de la ville comme ” dans un verger, j'ai joui, pour la première fois peut-être, ” de la naissance d'avril et des premières fleurs du prin- ” temps (1). La tristesse qui s'attachait au souvenir de notre ” malheureux pays et des amis dont j'avais besoin, se ” gravait mieux dans cette vie calme, et chaque sentiment ” était dans son ordre... ” (2)

Lorsqu'en 1867, l'Université de Liège célébra son jubilé semi-séculaire, le séjour qu'y fit Sainte-Beuve fut évoqué avec

---

(1) Se rappeler le sonnet reproduit plus haut.

(2) Texte reproduit en grande partie dans une étude consacrée à Sainte-Beuve par M. Henri Bidou dans la *Revue de Paris* du 1 février 1931.

éloge, ce qui montrait combien son souvenir était resté vivant en notre ville. L'écrivain, alors si célèbre, des *Lundis*, écrivant à cette occasion à M. Ch. de Thier, qui lui avait envoyé un compte rendu de la solennité académique, et à M. Forgeur, sénateur, qui y avait parlé <sup>(1)</sup> au nom des anciens étudiants de l'Université, leur adressa des lettres, que nous ne pouvons reproduire ici <sup>(2)</sup> où il rappelait en termes chaleureux ce qu'il avait lui-même déclaré en 1849, combien sa " saison d'étude et de retraite " à Liège avait été fructueuse, et exprimait sa reconnaissance " pour la Belgique, pour l'Université notamment et pour les excellents collègues qui m'avaient si bien accueilli... "

Si l'on devait s'en référer à ces seuls textes, on n'aurait toutefois qu'une idée fort peu exacte de la façon dont le professeur Sainte-Beuve fut accueilli dans notre monde en 1848. Il a rendu hommage à ceux qui l'ont entouré de leur estime ou de leur bienveillance : ce n'est que justice de sa part. Mais cette estime ou cette bienveillance ont-elles été générales, telle est la question qui se pose. Or, la réponse est nettement négative. On en a pour preuves des aveux de Sainte-Beuve lui-même. " Ma nomination n'avait pas été, avoue-t-il dans sa *Préface*, sans exciter un petit ou même un gros orage, bientôt dissipé. Je ne veux me souvenir que de ceux qui m'ont généreusement appuyé sans me connaître... " Mais que penser de ce " bientôt dissipé " quand on lit la lettre du 16 août 1849 par laquelle Sainte-Beuve adressait à Rogier sa démission; et dont nous ne transcrivons que les parties les plus édifiantes : "... M. le Ministre sait à

---

(1) Il avait évoqué la mémoire de tous les disparus parmi les maîtres réputés de l'Université : " Il n'est guère que Sainte-Beuve, ajouta-t-il, l'éminent critique, l'inépuisable causeur du lundi, ce courageux défenseur de la pensée dans le sein du Sénat français qui soit resté debout ! " (*Liber Memorialis. L'Université de Liège depuis sa fondation*, par Alph. Le Roy, 1868, page 17).

(2) On peut les lire dans la *Revue de Belgique*, loc. cit., pages 35-36.

” quel torrent d’injures et d’insultes j’ai été soumis, et il ne  
” sait pas assez à quel point j’en ai gardé le souvenir,  
” non pas dans mon amour-propre, mais dans ma fierté  
” d’honnête homme... Je n’oublie pas l’appui honorable que  
” j’ai dû aux membres du Gouvernement et à ses organes;  
” mais pourtant, dans un pays de liberté comme la Belgique  
” il est impossible de faire tout à fait abstraction de l’en-  
” semble de l’opinion manifestée par les organes de publicité  
” et cette opinion, dans son ensemble m’a été défavorable,  
” sinon injurieuse. Les compensations de sympathies aux-  
” quelles j’aurais dû m’attendre ont été froides et réservées.  
” La Belgique ne me devait rien, et je n’ai certes pas à me  
” plaindre qu’elle ait cru faire un médiocre marché en  
” me prenant. Mais comme j’avais pu croire d’abord que  
” le service et les avantages étaient, jusqu’à un certain  
” point, mutuels, j’ai compris un peu tard que la Belgique  
” ne l’entendait pas ainsi et qu’elle croyait avoir peu besoin  
” de ce que je lui apportais.

” Voilà le fait moral sur l’impression duquel j’ai vécu  
” et que rien n’a dissipé. J’ai, à un certain moment, essayé  
” de le vaincre, mais je n’y ai pas réussi, et dans l’isolement  
” où je me suis tenu par nécessité et par dignité, j’ai retrouvé  
” en définitive ma dernière impression aussi vive que la  
” première. Non, je ne ferai jamais mon pays de celui  
” qui m’a reçu de cette sorte, où j’ai trouvé tant de malveil-  
” lance et où, si j’ai triomphé des difficultés de ma position,  
” je ne l’ai dû qu’au bon sens que j’apprécie et à qui je sais  
” un gré profond. Mais il m’a été pénible, étant ce que je  
” suis littérairement (car la modestie aussi a ses limites)  
” d’en être réduit là.

” Dans cette jeunesse paisible et calme que je viens  
” d’enseigner durant un an sous toutes les formes, pas un  
” ne m’a dit, en me voyant venir : “ Nous sommes charmés

” de vous voir ”, Pas un ne me dira en me voyant partir :  
” “ Nous sommes fâchés de vous perdre. ” (1)

Cette lettre, d'une amertume si profonde et dont chaque mot est à considérer, pouvait se passer de commentaires, être admise comme l'expression de la vérité. Mais, précisément, on demande à être éclairé, c'est-à-dire à savoir ce qui avait pu se produire pour arracher à Sainte-Beuve les cruels aveux qu'on vient de lire.

Or, voici ce qui est arrivé à notre connaissance et éclaircit toute la question (2).

L'annonce seule de la nomination à une charge de l'Etat d'un étranger, d'un écrivain du plus grand talent, certes, mais très discuté, très susceptible de critiques, déclencha un véritable orage de protestations au sein d'une grande partie de la presse belge. On blâma avec une passion, avec une violence vraiment étonnantes la décision de Ch. Rogier. La *Revue de Belgique*, le 31 août 1848, publia un article où était ramassé tout ce qui pouvait être dit de défavorable de Sainte-Beuve, de son talent, de ses œuvres, de sa vie privée, de ses opinions, c'est-à-dire tout ce qui pouvait le disqualifier à l'avance devant l'opinion publique.

De nombreux journaux firent écho à la *Revue de Belgique*, surtout quand la nomination eut paru au *Moniteur*, le 7 septembre : l'*Emancipation*, la *Nation*, journaux à tendances républicaines, l'*Observateur*, le *Messenger de Gand*, le *Journal du Commerce* d'Anvers, le *Journal de Charleroy*, la *Gazette de Liège* (fondée en 1840), le *Libéral liégeois*, la *Tribune de Liège* — L'*Indépendance*, organe officieux du Ministère, fut à peu près

---

(1) Lettre publiée dans la *Revue de Belgique* (loc. cit) d'après Cabanès (*Revue des Revues*), 15 septembre 1898.

(2) On a actuellement toutes les pièces du procès intenté en quelque sorte à Sainte-Beuve, grâce à M. O. Grojean qui a publié en 1905, un *Sainte-Beuve à Liège* (petit in-4° de 66 pages), qui nous a, faut-il le dire, été d'un secours inestimable.

le seul à défendre Rogier et Sainte-Beuve, avec le *Journal de Liège*, de Desoer, et le *Précurseur*.

Qu'est-ce qu'on alléguait contre celui qu'on appelait l' "étranger" ? Sa nationalité, ses titres, sa moralité, ... et certaines de ses œuvres, nous voulons dire, ce malheureux *Livre d'amour*, "acte de l'immoralité la plus scandaleuse", comme l'écrivait la *Gazette de Liège*.

Une question se pose tout naturellement : pourquoi ces diatribes passionnées, ou plutôt d'où provenaient-elles, qui les avait inspirées ? On le sait aujourd'hui. La campagne fut menée, dans la *Revue de Belgique* par un homme de lettres, un critique d'art à ses heures, A. Michiels, auteur entre autres d'une *Histoire des idées littéraires* (1842) et d'une *Histoire de la peinture flamande* (1844). Il avait reçu naguère des encouragements de Sainte-Beuve; mais ayant eu plus tard à se plaindre de ce dernier, il lui avait voué désormais une haine féroce. Il sut utiliser des amitiés précieuses qu'il possédait dans le monde politique et littéraire, et c'est lui, répétons-le, qui renseigna et documenta les journalistes que l'on sait. Mais il y eut autre chose et qui va certes étonner les Liégeois. Michiels trouva une aide inattendue dans deux poètes de chez nous, Weustenraad et Ed. Wacken. Ces deux messieurs avaient postulé la succession du professeur Lesbroussart. Or, ils avaient été évincés par un étranger, par Sainte-Beuve. *Inde irae* ! Il fallait laver l'affront infligé à la littérature nationale, représentée par nos deux concitoyens !

Sainte-Beuve fut vigoureusement défendu par le *Journal de Liège*, nous l'avons dit. Et cependant la même feuille dut avouer que notre hôte fut accueilli assez froidement pour différentes raisons, dont l'une, avoue-t-il, serait qu'il était connu comme n'étant pas d'une pruderie extrême <sup>(1)</sup>. Il

(1) Voir n° du 9 septembre, du 30 octobre, du 20 décembre 1848.

reconnaît que ses relations furent peu étendues et qu'il ne fréquentait guère que la maison d'Ad. Borgnet, le recteur d'alors, et qu'il n'aurait trouvé de réelle sympathie que chez le professeur à la Faculté des Sciences, Théod. Lacordaire, le frère du célèbre dominicain français (1).

L'un des historiens de l'auteur des *Laudis*, M. Léon Séché, affirme aussi que Sainte-Beuve vécut chez nous dans une véritable atmosphère de défiance et de froideur. Ce témoignage, à son tour, s'accorde trop bien avec ce que nous savons par la lettre de démission adressée à Rogier (2), pour qu'on ne puisse plus avoir de doute sur la réalité de l'isolement dans lequel dut se tenir l'écrivain. Et cela explique, sans grand effort, que celui-ci ne désira pas prolonger son séjour en Belgique, malgré qu'il voulût faire croire à M. Lacordaire qu' " il tenait à rester Liégeois. "

Il avait travaillé, dans sa paisible maison de la rue des Anges, mais comme pour s'étourdir. On apprend par des lettres intimes écrites à des amis qu'il n'était pas heureux, qu'il se sentait vieillir, que son isolement lui pesait. Il menait une existence en somme retirée; il goûtait les charmes d'une vie paisible, mais cette vie, il la qualifiait aussi de " dénuée " et lui laissait un " cœur bien morne et bien désolé ". Nous avons vu à quel scepticisme politique et religieux il s'était abandonné. Il n'avait guère d'amis véritables, guère d'amies non plus, car sa dernière passion, Madame d'Arbouville, se mourait d'un cancer, à Lyon, tandis qu'il était sur les bords de notre Meuse, bien loin d'elle. On a prétendu qu'il

---

(1) " Ne pas nommer M. le professeur Lacordaire, ce serait paraître trop oublier les soins de l'amitié la plus attentive, qui a présidé à mon arrivée et m'a entouré pendant tout mon séjour " (*Préface*, p. 16). Sainte-Beuve cite également avec reconnaissance parmi ses rares amis, M. Clément Muller, rédacteur du journal de M. Desoer, M. Henri Colson, M. de Jonghe, correspondant bruxellois du *Journal de Liège*. Lire de ce dernier une lettre enthousiaste dans le n° du 9 septembre.

(2) Et par d'autres lettres particulières qu'a fait connaître M. Grojean.

avait cherché des consolations, d'un ordre spécial, et peu reluisantes. Est-ce vrai ? C'est difficile à prouver. Mais à combien d'autres grands hommes de lettres pourrait-on aussi reprocher pareilles faiblesses ?

En tout cas, il ne put jamais se résoudre à rester longtemps, définitivement moins encore, à Liège. En mars 1849 déjà, il écrivait à des amis : " ... Mon cœur, quand j'y regarde, est toujours tourné vers Paris : pourrai-je lui obéir ? " La nostalgie de Paris fut plus forte que tout. Les cours de Sainte-Beuve prenaient fin le 13 juillet. Après un rapide voyage en Hollande, celui qui avait projeté un éclat momentané sur notre Université, l'écrivain dont on a pu certes dire beaucoup de mal, mais qui fut et restera l'un des grands maîtres de la critique littéraire (1), démissionnait, et quittait Liège. La chaire qu'il avait ainsi abandonnée fut, chose curieuse, confiée à un autre Français, Aug. Baron, que Sainte-Beuve avait d'ailleurs recommandé à l'attention du Gouvernement.

\* \* \*

Liège semble bien avoir regretté celui qu'elle n'avait pas pu garder. En deux circonstances, nos concitoyens, à peu d'exceptions près, oubliant ce qui avait été écrit ou dit contre Sainte-Beuve, tinrent à lui témoigner leurs sentiments d'admiration reconnaissante. Ce fut en 1867 lors des fêtes du cinquantenaire de la fondation de notre Université (2) et en 1904, à l'occasion du centenaire de l'auteur à tout jamais célèbre des *Lundis*.

En cette dernière année se déroulèrent deux cérémonies commémoratives : l'une à Boulogne, ville natale de l'écrivain, que présida, chose à noter, Ferdinand Brunetière ; l'autre

---

(1) Lire l'avant-propos de *Sainte-Beuve et le XIX<sup>e</sup> siècle*, d'André Bellessort. Paris Perrin, 1928.

(2) Voir ci-dessus.

en notre ville, le 18 décembre. La " Journée de Sainte-Beuve " y fut organisée à l'initiative de l'Association générale des Etudiants, qui était la représentation de la Fédération des cercles facultaires. Le véritable animateur de la commémoration liégeoise fut cependant M. Maurice Wilmotte. C'est à celui-ci et à ses relations bien connues que l'on dut d'obtenir la présence à Liège, pour y représenter l'Université de France, de M. Gustave Lanson, qui était alors à l'Ecole normale supérieure le suppléant de Brunetière et à la Sorbonne le successeur de G. Larroumet. Sa haute réputation était due non seulement à de belles études consacrées à Bossuet, Boileau, Corneille, mais à la publication d'un livre devenu classique, l'*Histoire de la littérature française*.

La Journée débuta, le matin, en plein air, rue des Anges, à la maison qu'avait habitée Sainte-Beuve. On y entendit une allocution du président de l'Association générale des Etudiants, suivie d'une inévitable *Marseillaise*; puis devant la foule des invités et des curieux, on découvrit la plaque toute simple, mais de bon goût sur laquelle, avaient été gravés en relief, les mots que l'on sait :  *Ici — Habita — Sainte-Beuve — Professeur à l'Université de Liège — 1848-1849.*

L'après-midi du 18 décembre fut consacrée à la séance solennelle en la salle académique de l'Université. C'est là qu'on entendit la conférence de Gust. Lanson, qui fut une belle page de critique, que l'on relit encore avec le plus vif intérêt <sup>(1)</sup>. Les journaux locaux, sauf un, en donnèrent une analyse suffisamment explicite : la *Meuse*, l'*Express* et le *Journal de Liège*, surtout, celui-là même qui, en 1848, avait pris si sincèrement la défense de Sainte-Beuve. Seule la

---

(1) On peut le lire dans le n° précité de la *Revue de Belgique* de 1905. Le texte en est suivi des articles suivants : *Sainte-Beuve à Liège*, par Ch. de Thier; *Sainte-Beuve, étudiant*, par Léon Séché; *Sainte-Beuve et le labeur de la prose*, par Gust. Abel; *Sainte-Beuve intime*, par Emile Gérard; *La dernière pensée de Sainte Beuve*, par M. Wilmotte.

*Gazette de Liège* se tut tout d'abord : le 21 décembre seulement, elle consacra à la journée du 18 l'article aigre-doux que voici :

“ Autant il faut reconnaître le rare talent de Sainte-Beuve comme écrivain et comme critique, autant il faut convenir, connaissant l'homme, sa libre-pensée, sa libre conduite, qu'il n'était pas un modèle à offrir à la jeunesse estudiantine. Aussi la manifestation organisée à son sujet par M. le professeur Wilmotte a-t-elle été ce qu'on devait attendre : tandis que dans son discours de Boulogne, M. Brunetière a pris soin de marquer qu'il n'entendait apprécier que le lettré, à Liège M. Lanson a voulu justifier ou excuser jusqu'aux mœurs et jusqu'aux diners gras du Vendredi-Saint de l'homme (1). La *Gazette de Liège* remettra les choses au point...”

En effet, on put lire dans trois suppléments littéraires du journal catholique liégeois des articles (2) dont le premier fut un abatement en règle du héros de la fête du 18 et où le journaliste “ déshabilla ” sans pitié l'ancien hôte de notre Université, lançant contre l'homme privé les pires accusa-

---

(1) Voici de quoi nous renseigner sur ce trop fameux dîner gras : “ La popularité lui était venue — lettres, adresses, députations, — et ses deux discours (au Corps législatif) sur la liberté de la presse et de l'enseignement, au mois de mai 1868, l'accrurent encore.

“ Ajoutez-y, cette même année, le dîner du Vendredi-Saint. Il avait invité le prince Napoléon qui, à la veille de partir pour Praugins, n'avait de libre que ce vendredi 10 avril. Sainte-Beuve l'avertit que c'était le vendredi de la semaine sainte. “ Qu'importe, dit le prince, nous le fêterons en bons catholiques que nous sommes ”. Le Prince, Taine, Renan, E. Alout, G. Flaubert, Robin, de l'Académie des Sciences et Sainte-Beuve, le fêtèrent avec un filet au madère et un faisan truffé. La chose s'ébruita, les journaux s'en emparèrent. On cria à la provocation. Il n'y avait eu que de la légèreté et un manque de convenances aussi imputable au Prince qu'à son hôte. Mais tout le tapage qui s'était fait autour de ce qu'il appelait une “ omelette au lard ” avait exaspéré Sainte-Beuve et renforcé son anticléricalisme ” (Bellessort, *op. cit.*). — Il est question, assez longuement, de ce même dîner dans un livre récent *Le vrai Prince Napoléon* de M. Fr. Berthet-Leleuz (Paris, Grasset, 1932). L'auteur établit l'exacte vérité sur le dîner de Sainte-Beuve et montre combien fut maligne et fautive, l'interprétation qu'on en a donnée (voir *Indépendance belge*, n° du 15 septembre 1932).

(2) Ces articles étaient signés J. Devallée (nom d'emprunt de feu M. Fr. Carez).

tions, insistant sur tout ce qui avait pu lui être défavorable, s'étendant complaisamment sur le peu de succès qu'auraient remporté ses leçons auprès du public et auprès des étudiants mêmes. Il faut voir dans cette philippique un écho lointain de la campagne furibonde menée, nous l'avons vu, contre Rogier et son protégé de 1848. N'insistons pas.

La Journée du 18 s'acheva naturellement par un banquet que présida le représentant de l'Association générale des Etudiants, ayant à ses côtés MM. Gust. Lanson, Maur. Wilmotte, le recteur O. Merten, les professeurs F. Thiry, E. Mahaim, A. Grafé, Eric Gérard et Léon Parmentier. On y lut une lettre d'excuses de M. Ch. de Thier, président honoraire à la Cour d'appel, ancien élève de Sainte-Beuve : grand admirateur de celui-ci, il collabora du reste au *Livre d'Or de Sainte-Beuve* par quelques pages de souvenirs que publia, on le sait, la *Revue de Belgique*. La fête se termina par le vote d'un ordre du jour, dans lequel l'Association générale des Etudiants émettait le vœu de voir placer le buste de Sainte-Beuve à l'entrée de la salle académique.

Ce vœu paraît bien être resté complètement inopérant...

\* \* \*

Prenons la liberté de terminer ce récit de choses déjà bien anciennes, mais qui constituent un épisode non dénué d'intérêt, nous a-t-il paru, de l'histoire de notre *Alma Mater*, par le rappel d'une savoureuse anecdote, à laquelle donna prise la célébration de la commémoration du 18 décembre 1904.

Des affiches annonçant la Journée devaient être apposées çà et là en ville.

"Qu'est-ce cela, Sainte-Beuve", s'était écrié le brave afficheur. Croyant bien faire, dans son ignorance, il colla ses papiers sur les murs de toutes les églises ! N'était-ce pas là, croyait-il, une nouvelle sainte... que Sainte-Beuve !

Gageons que les mânes du grand écrivain, du grand incroyant, ont dû tressaillir dans sa tombe.

F. MAGNETTE.

## Notice historique sur le Cercle de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège

Le 28 janvier 1894, vingt et un étudiants de la Faculté de Philosophie et Lettres, réunis dans un café de la rue Royale, fondaient le *Cercle de Philologie*. C'est le même cercle, sous un nom un peu différent, qui va bientôt avoir quarante ans. Le moment nous a paru bien choisi pour réunir en quelques pages ce que nous avons pu apprendre de son passé. La tâche n'était pas aisée, car le précieux " Livre d'or " où, de 1894 à 1922, avaient été scrupuleusement relatées les moindres manifestations de l'activité du cercle, a été égaré il y a dix ans. A cette perte irréparable, il nous a fallu remédier dans une bien faible mesure, par des recherches à la Bibliothèque de l'Université et à la Bibliothèque centrale de la Ville, où nous avons pu consulter quelques anciens journaux estudiantins, en tout une cinquantaine, et l'Almanach des Etudiants de 1901-2 où déjà notre huitième président M. Henri Grégoire avait publié une courte notice qui nous a été très utile pour la période antérieure à cette date. Pour les trente années qui ont suivi, nous avons dû recourir à l'interview écrite ou orale de nombreux anciens et nous terminerons cet avant-propos en exprimant toute notre gratitude à ceux qui, de la façon la plus empressée, ont bien voulu nous communiquer leurs souvenirs ou faciliter nos recherches (1).

(1) Ce sont MM. J. et R. Baurin, R. Bragard, J. Brassine, Ch. Defrécheux, A. Delatte, J. Delhez, L. Denis, A. Déom, E. Derenne, F. Duckerts, F. Dujardin, P. Faider,

\* \* \*

Le but du Cercle de Philologie était d'après les statuts " de resserrer les liens de solidarité entre les étudiants en philologie, de faire des conférences, des causeries, des lectures se rapportant aux études philologiques „

Parmi ces vaillants de la première heure, notre reconnaissance distinguera toujours le président Marc-Antoine Kugener, le vice-président Olympe Gilbert, le secrétaire Félix Wagner; Marcel Laurent, Daniel Serruys, Alfred Duchesne, Joseph Chot, Armand Poissinger, Léon Paschal, tous parvenus depuis, et dans des domaines bien différents, à des situations de premier plan.

Aussitôt constitué, le Cercle portait à la présidence d'honneur par un vote unanime, le regretté professeur Charles Michel, dont le dévouement à toute épreuve ne cessa plus de le soutenir pendant trente années. Il n'est qu'une voix chez les anciens pour exalter la mémoire de cet illustre maître. Non content de veiller sur les destinées du Cercle, de l'aider de son argent, de son influence, de ses conseils, il savait s'arracher à ses occupations multiples et absorbantes pour assister parfois aux conférences de ses élèves et en faire une lui-même chaque année sur un sujet d'art ou d'archéologie. Enfin, à l'ouverture de la saison, il réunissait le comité dans sa maison-musée de l'avenue Blondin et tous ceux qui ont eu le bonheur d'assister à l'une de ces soirées n'ont jamais oublié les délicats vins de France, les cigares fins, les causeries pleines de charme et de savoir du maître, et les anecdotes qu'il

---

R. Fohalle, O. Gilbert, H. Grégoire, F. Hakin, P. Harsin, P. Henen, G. Hinnisdaels, N. Hohlwein, J. Hubaux, J. Krins, O. Jacob, Ch. Jossierand, G. Limage, R. Mathy, L. Philippart, F. Pierlot, A. Poissinger, M. Rigaux, J.-J. Van Dooren, R. Vivier, L. Werson et A. Willem.

aimait à raconter sur les milieux parisiens qui lui étaient très ouverts.

Dès le début, les membres du Cercle de Philologie, inaugurant une longue tradition : " Une causerie par semaine ", se réunissaient tous les mercredis au local du Club du Commerce, rue Royale, et les conférences étaient suivies de discussions ardentes et courtoises auxquelles tout le monde prenait part. Souvent, les professeurs " tels les dieux d'Homère descendant dans la mêlée des guerriers " intervenaient dans ces féconds débats.

Aux présidences glorieuses de M.-A. Kugener (1894, 1894-95) et de Marcel Laurent (1895-96) succédèrent des années moins brillantes. La tradition seule nous apprend qu'en 1896-97, Collette présidait à nos destinées. Le Livre d'or lui-même était muet sur cette gestion.

En 1897-98, sous la présidence de Paul Graindor, les conférenciers parlent pour cinq ou six membres en moyenne. Mais quelques dévoués redoublèrent d'ardeur " et chaque semaine la petite affiche verte reparaisait aux valves académiques avec l'ordre du jour stéréotypé : lecture du compte-rendu, causerie, discussion, lecture "

En 99, Léon Gabriel présidait et la situation ne s'améliorait pas lorsque Oscar Grojean proposa de transformer le Cercle de Philologie en *Cercle facultaire de Philosophie et Lettres* (1). Le Cercle, accessible jusque-là aux seuls étu-

---

(1) Nous devons signaler ici que depuis janvier 1892, existait un Cercle facultaire : l'Association des Etudiants en Philosophie et Lettres, fondé sur l'initiative des étudiants de deuxième candidature préparatoire au doctorat. Son but était le suivant : " Nouer entre les membres de la Faculté se destinant à l'enseignement des liens de solidarité et leur être utile par des travaux littéraires et scientifiques sous forme de conférences, causeries, discussions, lectures, etc. ". Nous n'avons pu savoir à quelle date cette association a été dissoute et pourquoi à côté d'elle et peut-être en opposition avec elle, le Cercle de Philologie s'installa avec un programme presque identique. Présidents : 1891-2 Karl Hanquet, 1892-3 Jules Pirson, 1893-4 J. Decroupet.

dians du doctorat élargit ainsi son cadre à toute la Faculté <sup>(1)</sup> et un renouveau s'annonçait, plein de promesses.

Pendant l'exercice 1899-1900, on compte seize séances, une guindaille et, pour finir, une excursion à Marche-les-Dames. Elle restera l'honneur de la présidence de Nicolas Hohlwein qui instituait ainsi une tradition qui dure encore.

Emile Regnier, animateur de premier ordre, lui succéda et, pour commencer dignement le siècle, on réalisa un vœu qu'exprimaient déjà les fondateurs : posséder un drapeau. C'est à la générosité du secrétaire Henri Grégoire que le Cercle dut son étendard si original où, à côté du profil guerrier de la déesse Athéna s'étale notre socratique et bien sérieuse devise : Ο ΒΙΟΣ ΑΝΕΥ ΕΡΕΥΝΗΣ ΟΥ ΒΙΩΤΟΣ, qui intrigue tant les profanes : " la vie sans recherches n'est pas une vie ". C'est le 5 décembre 1900 que le Cercle dans une joyeuse fête intime inaugura ce magnifique cadeau de Saint-Nicolas.

Sous l'active présidence de Henri Grégoire, le Cercle prospéra en 1901-2. Son admission au sein de la Fédération des Cercles facultaires, lui donna une consécration officielle et le haussa au niveau des plus puissantes sociétés d'étudiants. Conservant jalousement ses traditions d'étude et de saine gaîté, le C.P.L. devint le plus actif des Cercles facultaires. Les titres de quelques conférences de cette année : Les stoïciens à Rome, Pompéi, Cyriel Buysse et le réalisme flamand, die französische Litteratur in Deutschland, Brunetière et ses discours de combat, Richard Bentley, Comment la critique a jugé Racine (par le professeur Wilmotte) montrent l'intérêt et le profit que pouvaient y trouver les auditeurs. Ajoutons-y une brillante guindaille en décembre dirigée par le vice-président Blondeaux. Le Cercle avait quitté le Club

---

(1) Seule, la candidature préparatoire au droit faisait exception. Il en fut toujours ainsi, sauf pendant les années 1906-8 et 1925-6.

du Commerce et s'était transporté au quartier général des Sociétés universitaires : le café Métropole, boulevard de la Sauvenière, au coin du Pont d'Avroy. A cette époque, le Cercle s'était petit à petit constitué une bibliothèque et la générosité des professeurs y avait largement contribué. Elle répondait à une réelle nécessité, la bibliothèque du Séminaire n'existant pas encore. Malheureusement, les livres disparurent un à un et les derniers volumes et brochures furent déposés en 1906-7 au Séminaire de Philologie classique.

En 1902-3, le C.P.L. confia ses destinées à Edler Hansen, un germaniste qui trouvait moyen de s'occuper à la fois de trois ou quatre groupements d'étudiants. On déménagea à nouveau cette année-là pour occuper à la Taverne Luxembourgeoise, chez Frédérick, place du Théâtre, un petit local mal éclairé où reposaient les enseignes des étudiants hesbignons et luxembourgeois. A chaque séance, on remarquait la barbe dorée d'Emile Regnier qui, s'obstinait, quoique rentré dans la vie bourgeoise, à soutenir de sa présence et de ses cotisations le Cercle qu'il avait dirigé : on l'avait malicieusement surnommé : " le Toléré ".

Marcel Delhez succéda à E. Hansen et l'on entendit en 1903-4 des conférences de M. M. Wilmotte, L.-P. Thomas, Paul Faider, O. Grailet et de bien d'autres encore, dont le compte-rendu rédigé chaque fois par un membre différent était toujours soigneusement recopié dans le Livre d'or. Le Cercle prit l'initiative de fêter le 5 mai 1904, le XXV<sup>e</sup> anniversaire de professorat et l'élection à l'Académie royale du professeur J.-P. Waltzing. Le Comité (M. Delhez, A. Devigne, E. Wégimont, A. Simonon), offrit au maître une réplique en bronze du Pensieroso de Michel-Ange. Lucien-Paul Thomas parla au nom du C.P.L.

Trois mois avant, notre association avait fêté avec éclat le X<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation : un banquet d'une cin-

quantaine de couverts présidé par le professeur Michel avait réuni, à l'hôtel de Dinant, les membres du Comité, la poitrine barrée du sautoir vert-blanc-vert orné de la chouette de Minerve, les membres du Cercle et les délégués des autres Cercles universitaires. Une conférence du professeur Discailles de l'Université de Gand, couronna cette manifestation dans le décor sévère et majestueux de la Salle académique.

Le Comité de 1904-5 avait puisé dans le spectacle des fêtes passées, un enthousiasme qui, de toute cette année, ne se ralentit pas un instant. Albert Willem, devenu le distingué Préfet des études de l'Athénée Royal de Liège, présida une quinzaine de conférences et de lectures. Les noms de Ch. Michel, L. Parmentier, M. Wilmotte, A. Willem, E. Paumen, J. Hardy, G. Bodart, M. Delhaxe, P. Faider, Jules Hubaux occupèrent aux valves la traditionnelle affiche verte. On ne peut s'empêcher d'admirer le dévouement de ces professeurs, le courage de ces jeunes gens qui se donnaient la peine de préparer une ou deux conférences par an, pour un public d'une quinzaine de personnes en moyenne. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que la Faculté était bien moins peuplée qu'aujourd'hui.

Une excursion à Coe et aux Fonds de Quarreux suivie d'un banquet à Remouchamps termina joyeusement la saison.

L'année 1905-6, Maurice Delhaxe "regnante", prit d'abord exemple sur son aînée et débuta très bien. Une fantaisie du secrétaire nous a privé des renseignements que nous espérions trouver dans la collection contemporaine de l'*Etudiant liégeois*. Ses comptes-rendus ne sont qu'un tissu d'allusions sibyllines à des personnages qu'il désigne par une série de sobriquets : Belzébuth, Armide, Renaud, Black-Boulé, Piposky, Poil de Carotte, etc. Ah ! secrétaire, inconnu par votre faute, vos oreilles ont dû tinter un soir de février dernier !... Tout ce que nous avons pu

savoir c'est qu'une demi-léthargie succéda rapidement à la belle activité des derniers mois de 1905. Heureusement, le contenu de la caisse était par le fait même resté à peu près intact et la présidence de Jules Hubaux coïncide avec une nouvelle ère de prospérité. Jusque-là le président était toujours choisi parmi les étudiants du second doctorat. Jules Hubaux fut le premier d'une série de présidents remarquables qui restèrent chacun deux ans en fonctions. On changea encore une fois de local pour s'établir au premier étage de la Taverne Cosmopolite, rue du Pont d'Avroy. On admit au nombre des membres les étudiants de candidature préparatoire au droit. (A titre documentaire, la cotisation était de 5 francs). Le programme ordinaire de l'année s'accrut de soirées musicales intimes; le président lui-même se mettait volontiers au piano après la partie académique des séances du mercredi qui se terminaient toujours par des chansons. Enfin, le Comité (P. Faider, F. Gérard, F. Dujardin) décida d'organiser une tombola de livres qui fut très appréciée. 1907 prit fin sur une excursion à Dinant; un banquet à Remouchamps clôtura à la fois une randonnée dans les Fagnes et l'année 1908.

Il nous reste à insister sur un événement d'une grande importance parce qu'il montre le C.P.L. sous un aspect qu'il a conservé jusqu'aujourd'hui. Soucieux d'apprendre et de faire connaître les plus récentes découvertes qui intéressent la philologie, c'est à lui que revient le grand honneur d'avoir invité en 1906-7 le célèbre papyrologue anglais Bernard Pyne Grenfell, qui parla de ses découvertes d'Oxyrhynchos et obtint un magnifique succès.

De 1908 à 1910, le Cercle prospéra sous la direction active de Paul Henen. C'est l'hôtel de Hollande, place Saint-Lambert, près du Gymnase, qui servit de cadre pendant quatre ans aux ébats de nos aînés. A cette époque, l'année commençait par une soirée d'initiation particu-

lièrement cordiale et animée, consacrée au baptême des "bleus", puis la saison des conférences occupait les membres jusqu'au mois de mai. A ce moment, on allait "taper" les professeurs de la Faculté, tous membres du Comité d'honneur, et l'on consacrait les fonds ainsi recueillis et ce qui restait en caisse à l'organisation de l'excursion finale et du banquet champêtre, son complément obligé. Les soirées du mercredi se terminaient d'habitude dans un des célèbres "moules et frites" des environs du Pont d'Avroy et si l'on en sortait, poliment mis dehors par le patron à trois heures du matin, tout le monde était au cours à huit heures sonnantes. L'an 1909 tira le C.P.L. de son existence retirée et un peu casanière, et par deux fois, une effervescence inaccoutumée vint l'agiter.

A l'occasion du XV<sup>e</sup> anniversaire, le professeur Michel avait convié à dîner chez lui, le samedi soir, les membres du Comité. Le lendemain après-midi, le professeur Franz Cumont, de l'Université de Gand, fit à la Salle académique une remarquable conférence sur le culte de Mithra auquel l'éminent savant avait consacré des travaux qui lui valurent une réputation universelle. Malgré la présence de nombreux professeurs, cette conférence fut, paraît-il, un "lugubre fiasco : trente à quarante auditeurs, livides sous le grand vitrage..." Le soir, au local, la Revue de Philo montée surtout par J.-J. Van Dooren et P. Henen fut dite et non jouée, entre intimes, par des camarades de diverses Facultés.

Le second événement, c'est la démission retentissante de M. Franz Cumont, à la suite d'incidents qui l'avaient dressé contre le Ministre de l'Instruction publique M. Schollaert. Le monde universitaire était en émoi et les étudiants de toutes les Facultés de Liège et de Bruxelles s'étaient joints à leurs camarades de Gand pour demander au Roi de ne pas accepter la démission du maître. Des meetings eurent lieu dans les villes universitaires. Il y en eut un à

Liège, et l'honneur de diriger les discussions revint au président du C.P.L. Il s'en acquitta de façon parfaite.

Une époque difficile commença ensuite pour l'Association : la désertion, l'indifférence, le manque d'argent, la concurrence des Cercles extra-facultaires la Fumée, la Purée, et des Cercles régionaux menaça très gravement son existence. Il arriva au président Jean-Jacques Van Dooren et au secrétaire Georges Hinnisdaels de se retrouver seuls à une séance. Leur vaillance, leur foi et leur générosité, à eux et à quelques autres vinrent pourtant à bout de ces difficultés. Une superbe conférence de Ch. Michel sur Botticelli, avec projections lumineuses; une autre du professeur Hamélius sur Boccace; et plus encore peut-être une conférence du secrétaire, un humoriste, sur la calvitie chez les Romains; le champagne et les cigares que le pompier-porte-drapeau Barvaux offrait à ses auditeurs et enfin, une séance artistique et littéraire où l'on avait convié une virtuose du Conservatoire dont la tradition n'a retenu que le prénom : Phina, ramena à l'hôtel de Hollande un public défaillant. La séance à laquelle nous venons de faire allusion remplaça désormais le baptême des "bleus". Elle devint une "séance originale" où chacun présentait ce qu'il avait composé en prose, en vers ou en musique au cours de l'année écoulée.

A J.-J. Van Dooren (1910-12) succéda un animateur extraordinaire, nature ardente et joyeuse que la mort devait faucher bientôt : Louis Boumal, activement secondé par une phalange de courageux jeunes gens : Georges Canter, Emile Michaux, Jean Hubaux, Robert Vivier. De l'année 1912-1913 date un nouveau changement de local, l'avant-dernier : on émigre au café du Trianon, boulevard de la Sauvenière. A signaler surtout une inoubliable excursion à Malmédy en territoire allemand. Lorsque Boumal, patriote enthousiaste, arriva à la tête de son Cercle sur la grand'place de la villette ardennaise, il improvisa devant un rassemble-

ment de bourgeois et de lycéens intéressés, une manifestation en faveur du retour de ces territoires à la Belgique. Après un discours aux Malmédiens tendant à leur prouver qu'ils étaient Belges et Wallons, il entonna le Valeureux Liégeois et une vigoureuse Brabançonne reprise en chœur sous les regards courroucés d'un vieux Herr Professor au chapeau vert qui tâchait d'entraîner la jeunesse à la résistance. L'affaire se termina sans incident, mais la presse locale en parla le lendemain.

C'est de ce temps-là aussi que date l'habitude d'aller, vers la Noël, voir les marionnettes du Théâtre impérial et royal de Roture. Chaque soirée finissait par une partie musicale. Un pianiste de talent Maurice Marichal exécutait quelques œuvres de maîtres ou bien Boumal, qui adorait le wallon, chantait des airs de chez nous. Une fête de Saint-Nicolas avait montré le vice-président, G. Canter, sous les dehors du vénérable Patron des écoliers. On y avait lu une revue de tréteaux que les auteurs, MM. J. Hubaux et A. Salmon avaient spirituellement intitulée : "Tango... tetigi, tactum" unissant ainsi la philologie à une allusion à la vogue dont jouissait à ce moment la célèbre danse argentine.

Boumal eut encore l'idée géniale de terminer l'année par une tombola, mais au lieu d'acheter des livres, on écrivit hardiment à de nombreux écrivains belges pour leur en demander. Le résultat dépassa les espoirs les plus fous : le professeur Henri Pirenne envoya sa monumentale Histoire de Belgique et le grand Cardinal Mercier, une édition de ses Œuvres complètes !

La présidence d'Emile Michaux, en 1913-14 fut plus calme : les conférences, dont une remarquable de Félix Close, se succédèrent régulièrement et l'année prit fin sur une joyeuse promenade à Visé. Puis, les examens et, aussitôt après, le 4 août... Beaucoup de ceux qui partirent alors

ne revinrent pas : Boumal, Close, Marichal et dix-huit autres, anciens ou jeunes étudiants, dont le marbre perpétue le nom. Ceux dont la mort ne voulut pas, se remirent à l'étude, aussitôt la tourmente passée, et, alors qu'on aurait pu les croire aigris par les souffrances physiques et morales qu'ils avaient endurées, alors qu'on les imagine facilement, se tenant à l'écart des jeunes, de " ceux qui n'avaient pas été là-bas ", ce sont précisément eux qui vont réveiller le Cercle et donner à ses membres le plus bel exemple d'énergie, et de jeunesse de cœur.

Jean Hubaux préside, aidé par son secrétaire Robert Vivier et c'est à lui qu'incombe en février 19, la douloureuse mission de prononcer le discours d'adieu sur la tombe d'Emile Michaux, décédé brusquement loin des siens, des suites de la guerre.

Au mois de mars, le C.P.L. réalisait un vœu exprimé au front par Boumal : feu le chanoine Wathelet chanta à la collégiale Saint-Denis un service solennel à la mémoire des membres du Cercle morts pour la Patrie. Le Corps professoral de la Faculté y assistait au complet.

Seule une conférence très applaudie du professeur J. Bidez, de l'Université de Gand, sur l'empereur Julien, signala le XXV<sup>e</sup> anniversaire.

De 1919 à 1922, se succèdent à la présidence : Oscar Jacob, Fernand Péters, P. Van Dooren qui donne sa démission après quelques mois et est remplacé par F. Pirotte, réélu l'année suivante; A Thomsin, R. Fohalle, J. Baurin, M. Fourneau se dépensent à leurs côtés. Ces années ne présentent aucun fait saillant. Le Cercle vit, c'est l'essentiel; les séances, au lieu d'être hebdomadaires, ont lieu tous les quinze jours à la Maison des Etudiants où il apparaît bien qu'on restera fixé. Des tiraillements entre hellénistes et romanistes faisaient au Cercle beaucoup de tort. Il fallut

un Comité d'historiens (P. Harsin, R. Baurin) en 1923-24 pour ramener une année de paix.

1922 se termina par une guindaille monstre au cours de laquelle on égara le " Livre d'or " et il s'en fallut de peu que le drapeau ne connût le même sort.

1923 restera fameuse par ses guindailles qui disparurent en 1924 sous le règne de Paul Harsin, pour reprendre en 1925 et disparaître enfin petit à petit, bannies de notre programme par l'accroissement continu de l'élément féminin. On abandonna la tradition des excursions qui coûtait trop cher (la cotisation était toujours de 5 francs), mais l'on maintint le pèlerinage de Noël à Tchantchet. Les germanistes avaient fondé entre eux un Debating Club qui conservait toutefois quelques attaches avec le C.P.L. Le XXX<sup>e</sup> anniversaire passa inaperçu. Pendant la période d'organisation de l'Union Nationale des Etudiants, le C.P.L., avec quelques camarades des Mines fut un des seuls propagandistes de Liège. Ce fut aussi l'ère de " Gand français ! " : le drapeau vert et blanc fut de toutes les manifestations et il garde dans ses plis les cicatrices des blessures que lui firent à Bruxelles et à Gand les sabres des gendarmes et les canifs des flamingants.

La retraite du professeur Michel en 1923 ne l'enleva pas au Cercle; il consentit, sur les instances du Comité, à nous continuer son bienfaisant appui et ce n'est qu'à son départ pour La Madeleine (Lille), qu'il dut abandonner un Cercle auquel, pendant trente et un ans, il avait consacré le meilleur de lui-même. Le professeur Léon Parmentier remplaça son collègue.

L'avènement du romaniste E. Strivet ralluma la querelle des anciens et des modernes, mais un changement complet dans l'orientation du C.P.L. allait l'apaiser bientôt.

L'exercice 1925-26 fut l'un des plus brillants de toute l'histoire du Cercle. Au Comité d'alors, composé de Gaston Limage, président; Eudore Derenne, trésorier et Aug. Déom

secrétaire, le vice-président Roger Bragard, qui avait le génie de l'organisation, sut faire partager ses vues. On commença par fixer la cotisation à 7 fr. 50; puis pour augmenter les ressources, on admit de nouveau à faire partie du Cercle la candidature préparatoire au droit et surtout, on résolut d'organiser des séances littéraires et musicales. R. Bragard poursuivait des études de musicologie et ses relations parmi les élèves du Conservatoire servirent à merveille ses projets. Une conférence du professeur A. Bricteux sur Mozart, avec audition d'œuvres inaugura l'année. Des orateurs de talent, des programmes composés avec beaucoup de goût, exécutés exclusivement par des virtuoses attirèrent la foule des étudiants à leur Maison.

La caisse qui n'avait jamais contenu à la fois plus de 500 francs en reçut 1600 provenant uniquement des cotisations. Une idée nouvelle et hardie de Bragard porta ce chiffre à la somme fabuleuse de 5900 francs.

Il eut l'audace incroyable d'organiser un bal de gala. Se doutant bien que les jeunes filles, nées curieuses, ne perdraient pas une si belle occasion de pouvoir visiter en tout bien, tout honneur, le Moulin Rouge, la somptueuse salle du Pont d'Ile fut louée pour un soir et, le 12 février 1926, une interminable file d'autos — il pleuvait — vint déverser plus de six cents personnes devant le Comité rayonnant. Une vente de violettes rapporta une coquette somme qui fut versée aux inondés du 1<sup>er</sup> janvier. Hélas! les bénéfices énormes de cette soirée fondirent comme neige au soleil: la construction d'une estrade, l'impression d'affiches et de programmes, le transport onéreux d'un piano à queue pour chaque concert, les fleurs, les cigares, le vin pour la réception des artistes, les droits d'auteur, une conférence de l'éditeur parisien René-Louis Doyon (Le Mandarin) sur Pierre Louÿs avec récitations et lectures par Mme Germaine La Vallée, qui réunit à peine cinquante personnes et enfin une

énorme guindaille à la bière et au vin chaud avec le concours des artistes du cabaret de l'Ane Rouge, tout cela coûta extrêmement cher et l'éphémère Comité de 1926-27 : René Mathy, président et Lambert Werson, secrétaire, se trouva à la tête d'un capital de sept francs ! Malgré d'alléchantes promesses — on annonçait l'arrivée d'André Gide et de Jean Cocteau ! — le poisson ne mordit pas et le Cercle mourut faute de membres. Cette disparition était indigne de son passé, il se devait de ressusciter.

L'occasion se fit attendre deux ans lorsque, en octobre 1928, les discussions que soulevait le projet de loi sur la collation des grades académiques fit sentir aux étudiants combien la défense de leurs intérêts exigeait leur union. Sous l'impulsion des professeurs J. Hubaux pour les Lettres et L. Godeaux, pour les Sciences, tous les étudiants se destinant au professorat se groupèrent en association professionnelle sous le nom de " Cercle de Philosophie et Sciences ". M. Parmentier s'étant retiré à Hamoir, la présidence d'honneur fut offerte à M. le professeur M. Dehalu, Administrateur-inspecteur de l'Université. De l'ancien cercle, on n'avait conservé que le drapeau et le cachet. On forma un comité provisoire (président : Ch. Josserand) qui élaborait de nouveaux statuts, puis on élut un comité définitif. Le président et le secrétaire qui devaient alternativement être choisis dans chacune des deux Facultés furent Louis Philippart et Yvonne Dumoulin. Mais malgré l'identité des intérêts professionnels, les préoccupations scientifiques des membres étaient trop différentes et, à la suite de divergences de vue sur la question des conférences, les étudiants en Sciences quittèrent l'assemblée générale d'octobre 1929. Nous rendîmes avec joie au Cercle son ancienne dénomination. Depuis ce temps, il n'a cessé de prospérer sous la présidence de Georges Gérardy (1929-30), Marc Leclercq (1930-31) et Henri Sépulchre. De 1928 à 32, 41 conférences

dont 15 avec projections lumineuses et une avec le concours de la société dramatique " La Grimace ", un banquet, 4 excursions : aux Etablissements Cockerill, au Ninglinspo, à la Warche et à Montjoie, ces deux dernières en autocars, une sauterie intime, plusieurs interventions suivies d'heureux effets pour la défense des intérêts des étudiants, voilà un tableau qui prouve éloquemment que nous n'avons pas démerité. Le nombre des membres est en progression constante et atteint cette année le chiffre de 86. Les jeunes filles de plus en plus nombreuses sont fortement représentées au sein du comité. Enfin, ce sont les locaux universitaires qui abritent les principales manifestations de notre activité. Notons une différence essentielle, due en grande partie au peu de temps dont disposent les étudiants en dehors de leurs travaux : la tribune du Cercle est maintenant occupée chaque quinzaine par un conférencier non-étudiant : les quatre Universités et principalement la nôtre y sont représentées par leurs professeurs les plus éminents, dont les noms alternent dans nos comptes-rendus avec ceux d'orateurs, de critiques d'art ou d'hommes de lettres et un public de 80 personnes où nous avons toujours la fierté de compter de nombreux professeurs, constitue une moyenne souvent dépassée. Un événement heureux, tel qu'on n'aurait pu lui en souhaiter de plus profitable est venu renforcer encore la position déjà solide du Cercle : M. le professeur A. Delatte a bien voulu en accepter la présidence d'honneur, servant ainsi de lien entre les différents comités qui vont se succéder, assurant au Cercle ce qui manque le plus à tous les groupements estudiantins : la stabilité, la continuité.

\* \* \*

Qu'il y ait dans ces quelques pages des omissions, nous en sommes sûrs; des erreurs, nous le craignons; mais étant donné la pauvreté de nos moyens d'information et la place

limitée dont nous disposions, on voudra bien nous pardonner les unes et les autres. Notre reconnaissance est acquise à tous ceux qui liront ces lignes et qui voudront bien nous faire parvenir <sup>(1)</sup> leurs remarques ou leurs souvenirs, nous permettant ainsi de compléter notre documentation en vue du XL<sup>e</sup> anniversaire du C. P. L. que nous voulons fêter d'une façon splendide. Nous adressons un pressant appel à tous les docteurs en philosophie et lettres sortis de Liège, anciens membres du Cercle, pour qu'ils nous fassent connaître leur nom et leur adresse, afin que nous puissions les atteindre sans peine le jour où nous les inviterons à se réunir fraternellement autour d'une table aux cristaux étincelants où pétillera le champagne des jours de fête !

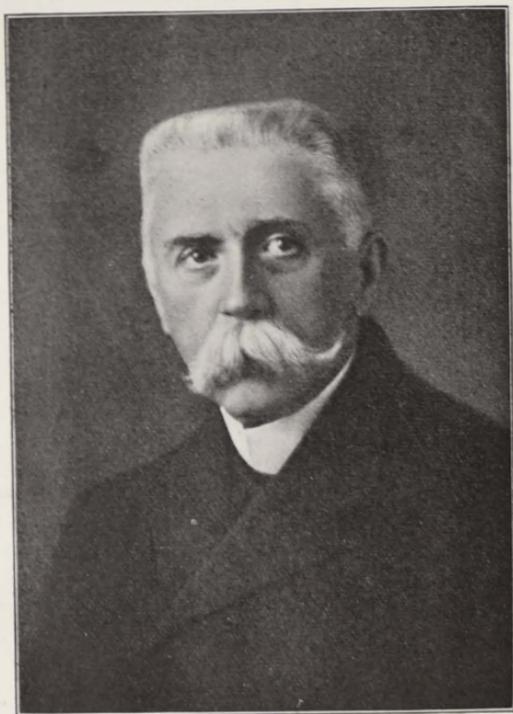
Henri SÉPULCHRE,  
30<sup>e</sup> Président (1931-32).

---

(1) Rue Bois l'Evêque, 148, à Liège.

## Nécrologie

Félix Putzeys



Le 1<sup>er</sup> mai 1932 est décédé à Liège, le professeur émérite Putzeys, qui a occupé pendant de longues années une place

prépondérante dans l'enseignement supérieur et qui a joué un grand rôle dans l'organisation sanitaire de notre pays.

Putzeys (Félix, Pierre, Henri) naquit à Liège, le 7 juillet 1847; fils d'un praticien distingué de notre ville, il fut orienté vers les sciences médicales et fit de brillantes études à l'Université de Liège. Il remplit les fonctions de chef de clinique médicale à l'Hôpital de Bavière et obtint en 1871, avec la plus grande distinction, le diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchements.

Entré à notre Alma Mater en qualité de chef des travaux et chargé du cours d'anatomie systématique (ostéologie, myologie, syndesmologie, angéiologie et névrologie), il fut nommé professeur extraordinaire dès 1879 et professeur ordinaire en 1882.

Après le décès d'Oscar Ansiaux, le cours d'hygiène publique et privée lui fut attribué (1880).

Plus tard (1910) un arrêté royal le déchargea, sur sa demande, du cours d'anatomie humaine systématique. Sans nuire à son enseignement fondamental, qui était méthodique et minutieusement détaillé, il se consacra spécialement à sa branche de prédilection : l'hygiène, et particulièrement la technologie sanitaire.

En 1909, il fut chargé de faire une partie de l'enseignement destiné aux médecins-hygiénistes, enseignement dont il se déchargea en 1914.

A deux reprises (1883, 1891) le décanat de la Faculté de Médecine lui échut; en 1891, il occupa les fonctions de secrétaire du Conseil académique.

Pendant la période 1903-1906, le professeur Putzeys siégea en qualité de membre du Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur.

Élu correspondant de l'Académie royale de Médecine de Belgique en 1885, il en fut nommé membre titulaire

en 1902 et en occupa la présidence il y a quelques années.

Un arrêté royal de 1919 admit Félix Putzeys à l'éméritat.

Le souci qui préoccupa Putzeys depuis le début de sa carrière, fut de consolider les connaissances de ses élèves par des démonstrations expérimentales, par des visites d'établissements, et surtout par des travaux pratiques. Elève d'un hygiéniste éminent de cette époque, Max von Pettenkofer, de Munich, chez qui il avait fait un stage prolongé, il avait la conviction que l'avenir de l' "hygiène scientifique" repose en grande partie sur l'extension qui sera donnée aux recherches expérimentales."

"L'hygiène, ajoute-t-il judicieusement dans sa leçon d'ouverture (Liège, Vaillant-Carmanne, 1880), est restée dans l'enfance tant que la physiologie n'a pas pris son essor, tant qu'on en a été réduit, de ce côté, à des suppositions plus ou moins ingénieuses."

Les premières années, les installations et les crédits lui firent défaut; à partir de 1894, il put donner à son enseignement une plus grande extension et organisa des laboratoires de chimie, de bactériologie, etc., dans l'ancien Hospice des vieillards, rue de Pitteurs.

En 1908, fut créé, à son initiative, le diplôme de médecin-hygiéniste; sous sa direction, plusieurs médecins ont conquis ce diplôme spécial, qui leur a ouvert une carrière dans l'inspection de l'hygiène et dans d'autres services de notre pays ou de notre colonie.

Dans ses laboratoires, quelques-uns de ses élèves ont élaboré des travaux primés au concours universitaire ou au concours de bourses de voyage.

En 1896, le savant hygiéniste liégeois fit ressortir aux yeux des Pouvoirs publics les avantages d'un Musée d'hygiène appliquée. Ce musée put être réalisé selon ses plans en 1901-1902. Il comprend une collection de matériaux de construction variés, des spécimens d'appareils de ventila-

tion, de chauffage, d'éloignement des immondices, etc., disposés de manière à pouvoir fonctionner et se prêter à des démonstrations.

\* \* \*

Dès sa sortie de l'Université, Putzeys est admis à la Société Médico-chirurgicale, où il prend une part active aux débats scientifiques; de 1879 à 1883 il y remplit les fonctions de secrétaire général.

En 1900, il est reçu membre effectif de la Société de Salubrité publique et d'Hygiène de la province de Liège, qu'il préside en 1912 et dont il est acclamé président d'honneur en 1924.

Putzeys figure en 1905 parmi les fondateurs de l'Association générale des Hygiénistes et Techniciens municipaux (Paris).

En 1897, il fait partie d'une Commission désignée par la Députation permanente de la province de Liège, pour aller étudier en Angleterre l'épuration des eaux résiduaires industrielles; il assume la charge de rapporteur de cette Commission (Technologie sanitaire, 1<sup>er</sup> septembre 1898).

Plusieurs congrès scientifiques eurent la bonne fortune de bénéficier de l'autorité et de la grande activité du distingué professeur : en 1903 il fut secrétaire général du Congrès international d'Hygiène et de Démographie, à Bruxelles, et à cette occasion, contribua pour une large part à la rédaction d'un recueil décrivant minutieusement les principales installations sanitaires de Belgique (*Guide de l'Hygiéniste*, Bruxelles, Weissenbruch, 1903).

Il présida (1910) la section des eaux alimentaires au Congrès international de l'Alimentation rationnelle de l'homme, à Bruxelles.

Le Congrès international des Associations agricoles de Bruxelles (1910) lui confia la présidence d'une section.

En mars 1913, fut instituée dans notre capitale, sous l'impulsion de Putzeys, l'Association belge pour l'encouragement de la balnéation populaire scolaire et industrielle; son initiateur dévoué et persévérant y stimula le zèle des jeunes hygiénistes, des éducateurs et des industriels pour l'organisation d'une Conférence internationale.

\* \* \*

On se souvient qu'à l'Exposition internationale et universelle de Liège (1905) Putzeys, remplissant les fonctions de commissaire spécial du groupe d'hygiène et d'assistance publique, avait réuni, en un ensemble intéressant, des produits, dessins, tableaux, etc., destinés à montrer au public les conditions de salubrité à réaliser dans l'industrie laitière.

Sa collaboration fut également acquise à la participation belge à l'Exposition de Milan (1906). En 1910 il fut désigné en qualité de commissaire du groupe d'hygiène et de bienfaisance à l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles.

L'activité de Putzeys s'étendait à tout ce qui touche à la santé humaine. Pendant l'épidémie de choléra qui sévit dans nos régions, il s'était dévoué, comme membre de la Commission médicale provinciale, en faisant de nombreuses conférences sur la prophylaxie et fit improviser des appareils de fortune pour la désinfection.

En vue des applications dans les services publics il chercha surtout des procédés de stérilisation n'endommageant pas les tissus délicats et fit construire une étuve basée sur l'action combinée de la formaldéhyde et de la vapeur à basse pression.

Son autorité le fit désigner pour faire partie de plusieurs comités étudiant l'assainissement de diverses localités ou agglomérations.

C'est ainsi qu'il prit une part active à la propagande en faveur des lavoirs, bains douches et vestiaires pour mineurs

dans nos charbonnages. Il contribua aussi à donner une impulsion au développement des notions d'hygiène dans les écoles professionnelles de plomberie et de zinguerie; dans des projets d'assainissement des habitations, il eut à lutter contre de vieilles coutumes et l'inertie des constructeurs, mais il eut la satisfaction de voir finalement triompher les idées qu'il n'avait cessé de défendre.

Putzeys occupa la présidence (1906) du Comité de patronage des Habitations ouvrières de la Ville de Liège et joua dans cet organisme un rôle de premier plan.

La lutte contre l'alcoolisme, le saturnisme et la prophylaxie de la tuberculose trouvèrent en lui un champion au dévouement inlassable. A Liège, il présida pendant plusieurs années l'Œuvre des Tuberculeux, et à Huy, le Dispensaire antituberculeux porte son nom.

Le professeur Putzeys avait été installé comme membre du Comité d'inspection des asiles d'aliénés de l'arrondissement de Liège en 1884 et a rempli ces fonctions jusqu'au moment de son décès. Il fut un membre assidu et zélé de cette Commission; dans l'accomplissement de cette mission gratuite, il n'a cessé d'apporter le précieux concours de ses vastes connaissances en matière d'hygiène. Il visitait régulièrement les intallations, proposait les modifications utiles et émettait son avis éclairé sur les projets d'amélioration des locaux soumis au Comité.

Putzeys s'intéressa à l'hygiène pénitentiaire et à l'hygiène industrielle; en 1905 il fut élu membre titulaire du Comité belge pour le progrès de la législation du travail.

Sa compétence particulière dans toutes les questions d'ordre sanitaire, sa perspicacité, son jugement sûr, sa volonté énergique, sa grande courtoisie dans les discussions les plus animées, ne pouvaient passer inaperçus : en 1891 le Gouvernement le nomma Membre du Conseil supérieur d'Hygiène publique, puis vice-président et enfin président (1928) de

cet organisme consultatif. C'est aux travaux de ce Conseil qu'il consacra le meilleur de son existence; sa voix autorisée y était très écoutée; la liste des travaux qu'il y présenta serait trop longue à détailler ici.

Nombreuses sont les publications du Maître regretté, publications hautement appréciées en Belgique et à l'étranger.

En collaboration avec son frère, Emmanuel Putzeys, il publia un traité sur l'hygiène dans la construction des casernes (Liège, Nierstrasz, 1892) et un autre sur la construction des habitations privées, (Paris, Michelet, 1885). Cet ouvrage, dû à la collaboration d'un hygiéniste et d'un ingénieur, unissant la théorie à la pratique, spécialement destiné aux architectes, eut deux éditions.

Une étude importante sur l'alimentation urbaine en eau potable parut sous leur signature commune dans le traité classique d'hygiène de Brouardel et Mosny (Paris, Baillière, 1907).

Le règlement sur les installations sanitaires des habitations privées et collectives a fait l'objet d'un commentaire très documenté et illustré de nombreux dessins de F. et E. Putzeys (Bruxelles, Ramlot, 1905; 2<sup>e</sup> édition, Liège, Vaillant-Carmanne, 1908).

F. Putzeys publia, avec la collaboration de E. Putzeys et de A. Rutot, plusieurs mémoires importants consacrés à la découverte et à l'utilisation des eaux souterraines que révèlent les sables de la Campine anversoise (1904-1909-1910)

L'activité de l'éminent professeur ne s'est jamais démentie; pendant sa retraite, parut sous sa direction éclairée, le Traité de Technique sanitaire en six volumes, contenant plusieurs monographies dues entièrement à sa plume (Paris, Bé-ranger, 1924-1928).

Le professeur Putzeys était Grand Officier de l'Ordre de Léopold, Grand Officier de l'Ordre de la Couronne; en outre, plusieurs décorations étrangères lui furent décer-

nées, entre autres celle de Commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie.

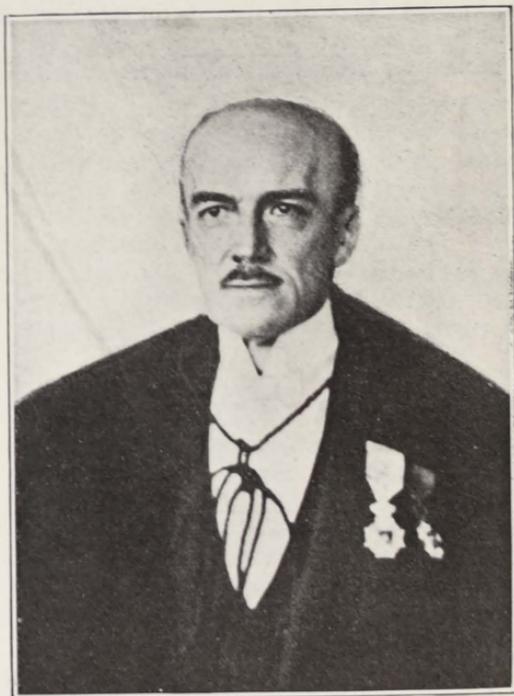
Tous ceux qui l'ont connu regretteront en lui le conseiller sûr, l'ami fidèle qui savait se dépenser sans compter.

Ce Maître, dont la carrière féconde fut sans faste, disparaît comme il le désirait, dans la plus grande simplicité.

Il a décliné les honneurs académiques et militaires.

F. SCHOEFS.

Ferdinand Bomerson



Depuis quelques semaines, Ferdinand Bomerson se raidissait sous le poids d'une insupportable fatigue et s'effrayait à la perspective d'une lourde session d'examens... Mais il attendait les vacances pour se reposer... et le 20 juin, comme

chacun des jours suivants, à huit heures du matin, il fut où l'appelaient sa mission d'examineur et son grand attachement à ses étudiants.

Et voilà que tout à coup, dans la matinée du samedi 25, son regard si bienveillant se troubla, sa parole fut embarrassée les mots ne vinrent plus...; de la main, il fit signe au jeune récipiendaire de se retirer...; il crut mourir, réclama le prêtre, son épouse et perdit connaissance...

A travers les rangs serrés de ses collègues et des étudiants émus et attristés, étendu sur une civière, il quitta pour toujours l'Université.

\* \* \*

Pendant trois semaines, cependant, ce fut, chez lui, la lutte entre les forces contraires...; ce fut aussi, en son soupirant appartement des terrasses, le défilé de tant de collègues, d'élèves et d'amis affectueux et inquiets. Sa modestie s'étonnait de telles marques d'estime, d'intérêt et de sympathie... Et tandis qu'un mal affreux et lancinant le torturait, il restait pour tous si aimable, si prévenant, si courtois.

Il s'éteignit le 18 juillet en pleine conscience... inexprimablement attristé à la pensée de l'épouse bien-aimée qu'il devait laisser seule sur la terre... calme cependant et résigné, parce que sachant que la mort ne met pas fin à la Vie et ayant pleine confiance en la Bonté divine.

Il n'avait que 53 ans.

\* \* \*

Sa carrière avait été bien remplie et son activité s'était exercée en de multiples domaines.

Né à Verviers, il avait, après de brillantes études en notre Université, pris rang au barreau de sa ville natale et ses confrères l'avaient bientôt fait siéger au Conseil de l'Ordre.

Il avait, dès la fin de ses études, collaboré à la fondation de la puissante " Société belge d'Etudes et d'Expansion " dont il était le premier vice-président actif et compétent.

Les œuvres religieuses et sociales et la défense des intérêts publics avaient sollicité son dévouement. Il avait notamment été, pendant de nombreuses années, président du Conseil de Fabrique de sa paroisse et conseiller provincial.

Au lendemain de la guerre, en même temps qu'il quittait le barreau de Verviers pour s'inscrire à celui de Bruxelles et devenir le collaborateur du bâtonnier Théodor, il était entré, en notre Université, comme chargé du cours de Législation comparée des Assurances à l'École spéciale de Commerce.

La sérénité de l'enseignement et des études scientifiques convenait mieux à son tempérament que les luttes de la politique et du barreau et, peu à peu, il s'était écarté de celles-ci pour s'attacher davantage et ensuite s'adonner complètement à la carrière universitaire. A ses premières attributions à l'École de Commerce, il avait bientôt ajouté le cours de Législation Industrielle, il était entré en 1926 dans la Faculté de Droit, comme titulaire de la chaire d'Introduction historique au Droit civil, et il y avait reçu, récemment, la toge de professeur ordinaire.

Le Roi l'avait créé Chevalier de l'Ordre de la Couronne et Chevalier de l'Ordre de Léopold.

\* \* \*

Consacrant beaucoup de temps à la préparation de ses cours, gardant longuement ses ouvrages sur le métier, Ferdinand Bomerson est mort sans avoir beaucoup publié. Ses études relatives à l'histoire du droit, notamment du droit coutumier, ont été remarquées.

\* \* \*

La science juridique a perdu en Ferdinand Bomerson un bon ouvrier et l'Université de Liège, un professeur très distingué.

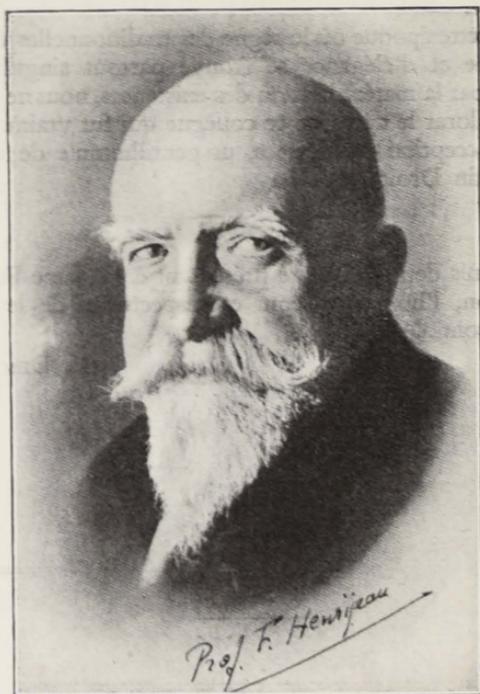
Et à cette époque où le règne des traditionnelles vertus de courtoisie et d'élégance se trouve partout singulièrement menacé par la matérialisation des existences, nous ne saurions trop déplorer le décès de ce collègue qui fut vraiment, dans toute l'acception des termes, un gentilhomme de robe, un paladin du Droit.

\* \* \*

Les amis de l'Université présentent à Madame Ferdinand Bomerson, l'hommage ému et respectueux de leurs profondes condoléances.

E. DEMBOUR.

François Henrijean



François Henrijean, mort subitement à Spa le 18 août dernier, était le fils de ses œuvres. Il se plaisait lui-même à rappeler que la modeste situation de fortune de ses parents ne semblait pas le destiner à la carrière universitaire, qui

exige de longues et coûteuses études et dont les débuts sont souvent difficiles et peu rémunérateurs. Son père eut le mérite de ne pas contrecarrer la vocation qui l'attirait irrésistiblement vers les études médicales. Les éclatants succès qu'il remporta dès son entrée à l'Université de Liège allaient bientôt récompenser ses parents des sacrifices qu'ils avaient consentis pour son instruction. Tous ses examens; il les passa avec la plus grande distinction. Dès 1882, il devenait élève-assistant du professeur Léon Fredericq. Encore étudiant, il publia sous la direction de ce maître un travail sur les fonctions respiratoires du pneumogastrique et une thèse sur l'action des antithermiques sur les oxydations organiques qui lui valurent, en 1884, le titre de lauréat du Concours des Bourses de voyage. Il inaugurerait ainsi la longue série de publications qui devaient lui valoir l'estime du monde savant.

L'enseignement de la pharmacodynamie qui lui fut confié en 1893, à la retraite du professeur Van Aubel, orienta ses recherches sur l'action des médicaments. De là, ses belles expériences sur la fièvre et les médicaments antithermiques, sur les analeptiques du cœur, digitale, strophantus adonidine, ouabaïne, etc, sur les hypnoanesthésiques, sur les iodures, sur l'ergotamine. Mais l'auteur de ces travaux conserva l'empreinte qu'il avait reçue pendant les premières années de sa vie scientifique. La science qu'il a cultivée avec tant d'ardeur, la pharmacodynamie, il se refusait à la considérer comme une simple science d'application. Visant plus haut qu'à codifier les multiples actions des drogues dont il étudiait les effets sur le cœur, il utilisait l'observation de leur activité comme un instrument qui devait lui permettre d'aborder la discussion des problèmes fondamentaux de la physiologie. Avec une ardeur juvénile sur laquelle l'âge n'avait pas de prise, avec une richesse d'imagination qui lui inspirait les interprétations les plus hardies, il tirait des

conclusions strictement physiologiques de ses expériences pharmacodynamiques.

Outre les nombreux mémoires qu'ont publiés plusieurs Académies, Henrijean a signé plusieurs livres importants, dans lesquels il a condensé ses recherches. En 1913, il publiait un Cours de Pharmacodynamie, gros volume richement documenté. En 1926, il donne la première édition, préfacée par l'illustre d'Arsonval, de son livre sur le Cœur, les médicaments cardiaques et l'électrocardiogramme, dont trois ans plus tard paraissait la deuxième édition. Tout récemment, il publiait avec son fidèle collaborateur de vingt ans, le docteur Waucomont, un petit, mais substantiel volume sur la Digitale. Et il est mort la plume à la main, occupé à corriger les épreuves d'un nouvel ouvrage.

De nombreuses distinctions scientifiques et honorifiques avaient consacré les mérites de sa féconde carrière : François Henrijean était membre de l'Académie royale de Médecine de Belgique, associé de l'Académie de Médecine de Paris, docteur honoris causa des Universités de Paris, de Lyon et de Toulouse, commandeur de l'Ordre de Léopold et de la Légion d'Honneur.

Amoureux de sa ville natale et soucieux de faire connaître ses richesses naturelles, il avait entrepris une étude scientifique des eaux minérales de Spa. Ses concitoyens lui témoignèrent leur reconnaissance et leur appréciation des services qu'il leur avaient rendus, en créant un laboratoire de recherches médicales dont la direction lui fut naturellement confiée. Admis à l'éméritat dans le courant de la dernière année académique, c'est dans ce laboratoire que Henrijean poursuivait son labeur. Nous espérons que, pendant de longues années encore, notre collègue, débarrassé des soucis de l'enseignement, continuerait à se livrer à ses travaux, à scruter le fonctionnement de cet organe, le cœur, auquel

il avait consacré tant de patientes recherches. Hélas ! la mort a déjoué ces espoirs ! Inclignons-nous respectueusement devant cette tombe et conservons pieusement le souvenir d'un homme qui a grandement contribué à assurer la réputation de notre Université.

Jules DUESBERG.

---

## Table des Matières

---

A. GRAVIS : Réformes de l'enseignement .....	3
S. ÉTIENNE : Défense de l'Ecole.....	10
P. HARSIN : Pro domo .....	22
A. BRICTEUX : L'exposition d'art persan à Londres .....	33
P. SWINGS et H. BRASSEUR : Quelques réflexions à propos de laboratoires américains .....	57
L. DELREZ : L'enseignement médical à l'hôpital. Une visite à Prague et à Vienne .....	67
A. BRICTEUX : Le XVIII <sup>e</sup> Congrès international des Orientalistes .....	76
J. DUESBERG : La vivisection. Discours rectoral .....	111
A. GRAVIS : Ce qui nous manque .....	136
S. ÉTIENNE : Professeurs et écrivains.....	148
F. MAGNETTE : Sainte-Beuve à l'Université de Liège en 1848-1849.....	158
H. SÉPULCHRE : Notice historique sur le Cercle de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège.....	180
Manifestation organisée en l'honneur de M. Ernest Mahaim.....	26
Nécrologie :	
Emile Colson, par E. BOURGEOIS .....	43
Xavier Francotte, par P. DIVRY.....	82
Félix Putzeys, par F. SCHOOFs .....	196
Ferdinand Bomerson, par E. DEMBOUR .....	204
François Henrijean, par J. DUESBERG .....	208
Chronique .....	52, 102
Assemblée générale du 8 mars 1932 : Rapports du Secrétaire et du Trésorier; liste des membres .....	87

---